CATALOGUE DE FORMATION

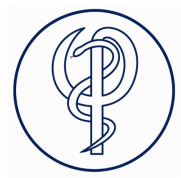
et livret apprenant









2027

Cabinet LATITUDE SANTE

17, avenue Félix Faure - 69007 LYON

Téléphone Cabinet : 04 37 65 17 69

Téléphone portable : 07 72 77 88 91

Email : direction@latitude-sante.fr

LE CABINET

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

LE CABINET

Soigner et accompagner mieux, apprendre mieux, penser ensemble.



Fondé en janvier 2003 par Roland Chvetzoff, le Cabinet Latitude Santé est un cabinet de conseil, de formation et de supervision spécialisé dans l'accompagnement des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Depuis plus de vingt ans, le Cabinet développe une approche originale à la croisée de la philosophie, de la psychanalyse, de la psychopathologie et de l'éthique clinique. Cette approche poursuit une ambition simple : mettre les savoirs au service des pratiques professionnelles et offrir aux équipes des espaces de réflexion leur permettant de penser les situations humaines les plus complexes.



Le Cabinet est né d'une double conviction. La première est que la philosophie ne doit pas demeurer cantonnée au seul champ académique, mais constituer une ressource vivante pour éclairer les questions cliniques, éthiques et institutionnelles auxquelles sont quotidiennement confrontés les professionnels. La seconde est que la psychanalyse, au-delà de sa fonction thérapeutique, offre des outils essentiels pour comprendre les processus inconscients, les phénomènes transférentiels, les dynamiques institutionnelles et les relations de soin et d'accompagnement.

Cette articulation singulière entre réflexion philosophique, clinique psychanalytique et expérience de terrain irrigue l'ensemble des interventions du Cabinet. Elle se décline notamment à travers la supervision individuelle et collective, l'analyse des pratiques professionnelles (APP), les consultations d'éthique clinique, l'accompagnement des équipes et des institutions, ainsi que la conception et l'animation de formations destinées aux professionnels confrontés à la complexité des situations humaines.



QUELQUES CHIFFRES…

Depuis plus de vingt ans, le Cabinet Latitude Santé accompagne les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans leurs enjeux cliniques, éthiques et institutionnels. Ces quelques chiffres témoignent de notre engagement, de la confiance renouvelée de nos partenaires et de l'expérience acquise au plus près des professionnels de terrain.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nos résultats en chiffres

Indicateurs calculés sur l'ensemble des actions de formation réalisées par le cabinet, à partir du Bilan pédagogique et financier (BPF) 2025 et des questionnaires remplis par les participants.

Données BPF 2025

96%

Taux de confiance

des participants envers le cabinet

96%

Recommandent la formation

à d'autres professionnels

433

apprenants

formés par le cabinet

1 299

heures

de formation dispensées

39

formations

au catalogue

25%

du temps

consacré à la recherche et au développement

NOS SERVICES

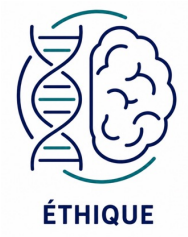
Créé en 2003, Le Cabinet Latitude Santé est un cabinet de conseil et de formation spécialisé en philosophie, éthique et psychanalyse appliquées au monde du soin et du travail social.



Le Cabinet LATITUDE SANTÉ propose un **catalogue de formations continues** destiné aux professionnels et aux équipes des secteurs sanitaire, social et médico-social.
Ces formations visent à actualiser les connaissances, renforcer les compétences et soutenir l'analyse des situations complexes rencontrées dans les pratiques professionnelles. Elles s'organisent autour de **quatre axes principaux** :

- La prévention des violences et la protection de l'enfance ;
- La psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte ;
- La fin de vie ;
- L'éthique en santé.

Les programmes articulent apports théoriques, situations cliniques et réflexion collective.



Le Cabinet LATITUDE SANTÉ accompagne les établissements, les équipes et les professionnels confrontés à **des situations cliniques complexes** ou à des **conflits de valeurs**.

- Consultations d'éthique clinique autour de situations individuelles ou institutionnelles.
- Aide à la délibération dans les situations de décision difficile, d'incertitude ou de désaccord.
- Accompagnement des équipes médicales, soignantes et médico-sociales par un philosophe spécialisé en éthique de la santé.
- Formation, création et animation de comités, espaces et groupes de réflexion éthique.
- Organisation de colloques, conférences, journées d'étude et séminaires en éthique de la santé.
- Élaboration de repères éthiques adaptés aux pratiques et aux missions de chaque institution.



Le Cabinet LATITUDE SANTÉ accompagne les professionnels et les équipes dans l'analyse des situations complexes rencontrées au cours de leur pratique, dans un cadre confidentiel favorisant la prise de recul, l'élaboration et le discernement.

- Supervisions individuelles destinées aux professionnels du soin et du travail social.
- Mise en place et animation de groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP).
- Accompagnement des équipes confrontées à l'usure professionnelle, aux tensions institutionnelles ou au sentiment d'impuissance.
- Coaching de soignants, cadres, médecins et équipes de direction dans l'exercice de leurs responsabilités.



Roland Chvetzoff, docteur en philosophie et psychanalyste, propose des consultations destinées aux adolescents et aux adultes souhaitant engager un travail thérapeutique autour de leurs difficultés personnelles, relationnelles, affectives ou existentielles.
L'accompagnement proposé vise à favoriser la mise en mots de ce qui fait souffrance, à mieux comprendre les répétitions, les conflits psychiques et les impasses relationnelles, afin de permettre une élaboration progressive et un repositionnement plus libre dans son histoire et dans ses choix.

NOS RÉFÉRENCES

C’est plus de **80 établissements et services** qui nous font confiance depuis plus de 20 ans. Quelques références des établissements accompagnés :

Ensemble des références : https://www.latitude-sante.fr

LES LIVRES, LES PUBLICATIONS ET CONFERENCES DU CABINET LATITUDE SANTE

Les projets portant aussi bien sur les aspects organisationnels que sur l’analyse des pratiques professionnelles (supervisions, APP, Comités et groupes de réflexion éthique) conduisent le plus souvent à des publications ou des communications dans des congrès nationaux ou internationaux.

Ensemble des publications : https://www.latitude-sante.fr/nos-publications/

LES FORMATIONS

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

10 THÉMATIQUES DE FORMATIONS

01 SUPERVISION, ANALYSE DE LA PRATIQUE ET DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES



02 PSYCHOTRAUMATISME ET CLINIQUE DES VICTIMES



03 PROTECTION DE L'ENFANCE ET PRÉVENTION DES VIOLENCES



04 PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE



05 PATHOLOGIES DE L'AGIR, VIOLENCE ET PASSAGES À L'ACTE À L'ASE ET EN PJJ



06 ATTACHEMENT, DÉVELOPPEMENT ET PARENTALITÉ



07 CLINIQUE DE LA RELATION D'AIDE ET POSTURE PROFESSIONNELLE



08 ÉTHIQUE CLINIQUE ET BIENTRAITANCE



09 DOULEUR, FIN DE VIE, SOINS PALLIATIFS ET DEUIL



10 PHILOSOPHIE DU SOIN ET HUMANITÉS EN SANTÉ



01

SUPERVISION, ANALYSE DE LA PRATIQUE ET DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES

Cette grande thématique peut être proposée dans le cadre d'une formation de **1 à 3 jours**, consacrée à un thème spécifique ou regroupant plusieurs dimensions de la supervision, de l'analyse des pratiques et du fonctionnement institutionnel. Le programme est adapté aux fonctions des participants et aux objectifs de l'établissement.



SUPERVISION & ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Réf. CLS-2026001

SUPERVISION INDIVIDUELLE ET ANALYSE DE LA PRATIQUE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation présente les fondements, les finalités et les modalités de la supervision clinique et de l'analyse des pratiques professionnelles. Elle aborde les enjeux de l'implication subjective, du transfert, du contre-transfert et des dynamiques institutionnelles dans les métiers de la relation. Les participants apprennent à analyser les situations complexes, à ajuster leur posture professionnelle et à élaborer des hypothèses d'intervention. Le travail s'appuie sur les échanges en groupe, dans un cadre sécurisant favorisant la réflexion collective, la coopération et la prise de recul. Des éclairages cliniques, théoriques, éthiques et institutionnels viennent enrichir l'analyse afin de prévenir l'usure professionnelle, le surinvestissement et les impasses relationnelles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le dispositif de supervision et d'APP vise à renforcer les capacités d'analyse et de réflexion des professionnels face aux situations complexes rencontrées dans leur pratique. Elle permet d'identifier les enjeux relationnels, émotionnels, transférentiels et institutionnels, de mieux comprendre les interactions entre les personnes accompagnées, leurs proches et les équipes, et d'élaborer des réponses cliniques adaptées. Elle favorise également les échanges entre professionnels, la coopération entre services et territoires, ainsi que la prévention de l'isolement et de l'usure professionnelle. Enfin, elle développe la réflexivité, le discernement et l'appui sur des repères cliniques, théoriques, éthiques et institutionnels afin de consolider une pratique professionnelle ajustée et une identité professionnelle affirmée.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Chaque séance s'organise autour de **trois temps** :
- Présentation d'une situation professionnelle,
- Élaboration collective,
- Réappropriation des pistes de compréhension par le participant.

Le superviseur soutient la circulation de la parole, la mise en sens des éprouvés et l'identification de repères transférables dans la pratique.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie repose sur l'**analyse de situations concrètes**, les **échanges entre pairs et des apports cliniques, théoriques, éthiques ou institutionnels** adaptés aux besoins du groupe. L'évaluation est formative et continue, complétée par le suivi de l'assiduité, l'évaluation de la satisfaction et la délivrance d'une attestation de suivi.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.
- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 3 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

Séances mensuelles, selon un calendrier et une durée définis avec le commanditaire.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

INDICATEURS

Taux de satisfaction 2026 : 98,1%

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

GROUPES BALINT
ET ANALYSE DE LA RELATION PROFESSIONNELLE

Réf. CLS-2026002



PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation propose une initiation aux groupes Balint et à l'analyse clinique de la relation professionnelle. Elle aborde les concepts de transfert, contre-transfert, résonances émotionnelles, identification projective, cadre et fonction contenante du groupe. Les participants travaillent à partir de situations cliniques apportées par les membres du groupe afin d'élaborer collectivement des hypothèses de compréhension. Une attention particulière est portée aux effets subjectifs de la rencontre, aux impasses relationnelles, aux positions professionnelles et à la juste distance thérapeutique ou éducative.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre les fondements théoriques et cliniques des groupes Balint.
Identifier les phénomènes transférentiels et contre-transférentiels dans la relation d'aide.
Développer une posture réflexive face aux situations complexes.
Élaborer des hypothèses cliniques à partir des éprouvés professionnels.
Prévenir l'épuisement professionnel en transformant les affects en outils de compréhension.
Renforcer la qualité de la relation avec les personnes accompagnées.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation alterne apports théoriques, présentation de situations cliniques, travail associatif en groupe et analyses collectives. Les cas sont explorés selon une démarche inspirée des groupes Balint, privilégiant l'écoute, la libre élaboration, la pluralité des points de vue et le respect de la confidentialité. Les concepts psychanalytiques sont mobilisés comme outils de lecture des pratiques et immédiatement articulés aux réalités professionnelles des participants.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie est interactive, expérientielle et centrée sur les situations réellement rencontrées par les participants. Elle favorise un climat de confiance permettant l'expression des difficultés professionnelles sans jugement. Les échanges sont structurés afin de soutenir la pensée plutôt que la recherche de solutions immédiates. Des synthèses théoriques, des repères cliniques et des outils d'analyse sont proposés pour faciliter le transfert des acquis dans la pratique quotidienne.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journées de 7 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

CRISES, CONFLITS ET PHÉNOMÈNES INSTITUTIONNELS

Réf. CLS-2026003



PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation explore les dynamiques institutionnelles qui émergent lors des situations de crise, des conflits d'équipe ou des organisations en difficulté. Elle aborde les phénomènes de clivage, d'alliance, de rivalité, de bouc émissaire, d'homologie fonctionnelle, de violence institutionnelle et de souffrance au travail. Les participants apprennent à distinguer les conflits de personnes des processus institutionnels sous-jacents et à restaurer des espaces de coopération, de pensée collective et de régulation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Repérer les principaux phénomènes psychiques et institutionnels à l'œuvre dans les équipes.
Comprendre les mécanismes de clivage, de projection et de désignation du bouc émissaire.
Identifier les effets des crises sur les professionnels et les organisations.
Développer une lecture clinique des conflits institutionnels.
Favoriser la coopération, la conflictualité constructive et la restauration du travail d'équipe.
Soutenir les fonctions contenantes du cadre institutionnel.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation s'appuie sur l'analyse de situations institutionnelles issues des participants, enrichie par des apports en psychologie des groupes, psychanalyse institutionnelle et clinique des organisations. Des études de cas, des analyses collectives et des mises en perspective théoriques permettent d'élaborer les processus inconscients qui traversent les équipes et les institutions, afin de construire des modalités d'intervention adaptées.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La démarche pédagogique privilégie une approche clinique et participative, articulant théorie, pratique et réflexion collective. Les participants sont invités à confronter leurs expériences dans un cadre sécurisé favorisant la pensée groupale. Les concepts sont illustrés par des situations concrètes issues du secteur sanitaire, social et médico-social. Des outils d'analyse institutionnelle sont proposés afin de renforcer les capacités de discernement, de régulation et d'accompagnement des équipes.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journées de 7 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

02

PSYCHOTRAUMATISME ET CLINIQUE DES VICTIMES

Cette grande thématique peut être déclinée en une formation de **1 à 3 jours**, portant sur un thème ciblé ou regroupant plusieurs aspects du psychotraumatisme et de l'accompagnement des victimes. Les contenus sont adaptés aux publics accueillis et aux réalités professionnelles des participants.



PSYCHOTRAUMATISME

COMPRENDRE, REPÉRER ET ACCOMPAGNER

Réf. CLS-2026004

PSYCHOTRAUMATISME

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Définition et critères du psychotraumatisme.
- Neurobiologie du stress traumatique et mécanismes de survie.
- Sidération psychique, effraction traumatique et dissociation.
- Mémoire traumatique : fonctionnement, déclencheurs et reviviscences.
- Manifestations cliniques : hypervigilance, évitement, troubles émotionnels et somatiques.
- Conséquences sur les liens, les comportements et les capacités d'adaptation.
- Différenciation entre stress aigu, ESPT et autres troubles associés.
- Repères pour le repérage clinique et les orientations adaptées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes psychiques et neurobiologiques du traumatisme.
- Identifier les principales manifestations cliniques du psychotraumatisme.
- Différencier les réactions normales d'un événement exceptionnel des troubles persistants.
- Repérer les signes de dissociation et de mémoire traumatique.
- Adapter sa posture professionnelle face aux personnes traumatisées.
- Éviter les interprétations inadaptées des comportements post-traumatiques.
- Mieux orienter les personnes vers les ressources spécialisées.
- Renforcer les compétences d'évaluation clinique.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques actualisés issus des neurosciences et de la clinique du trauma.
- Illustrations par des situations cliniques issues de la pratique.
- Études de cas et analyse collective des situations rencontrées.
- Identification des manifestations traumatiques à partir de vignettes cliniques.
- Échanges d'expériences entre participants.
- Élaboration de repères pratiques directement transférables.
- Supports pédagogiques remis aux participants.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'analyses cliniques.
- Pédagogie participative favorisant les échanges interdisciplinaires.
- Supports visuels, schémas explicatifs et synthèses.
- Études de cas favorisant le raisonnement clinique.
- Temps de réflexion collective autour des pratiques professionnelles.
- Bibliographie et ressources complémentaires.
- Évaluation des acquis en fin de formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

PSYCHOTRAUMATISME COMPLEXE ET DÉVELOPPEMENTAL

Réf. CLS-2026005



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Définition du psychotraumatisme complexe et développemental.
- Conséquences des violences répétées durant l'enfance.
- Attachement insécure, désorganisé et troubles du développement.
- Altérations de la régulation émotionnelle, de l'image de soi et des relations.
- Dissociation chronique et adaptations traumatiques.
- Manifestations cliniques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.
- Conséquences sur les conduites, les apprentissages et la santé mentale.
- Repères pour l'accompagnement clinique et institutionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les spécificités du traumatisme complexe.
- Identifier les conséquences développementales des traumatismes précoces.
- Repérer les troubles de l'attachement et leurs manifestations.
- Mieux comprendre les comportements d'agir et les difficultés relationnelles.
- Adapter les modalités d'accompagnement aux besoins des victimes.
- Renforcer les capacités d'observation clinique.
- Développer une lecture intégrative des situations complexes.
- Prévenir les risques de réactivation traumatique.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques croisant psychopathologie, théorie de l'attachement et neurosciences.
- Analyse de situations cliniques complexes.
- Études de cas en protection de l'enfance, secteur sanitaire et médico-social.
- Travail sur les hypothèses cliniques et institutionnelles.
- Réflexion sur les réponses éducatives et thérapeutiques.
- Échanges autour des pratiques professionnelles.
- Élaboration d'outils de repérage.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive privilégiant la réflexion clinique.
- Nombreuses illustrations issues de la pratique professionnelle.
- Supports pédagogiques synthétiques.
- Mises en situation et analyses collectives.
- Travail en petits groupes selon les profils des participants.
- Références scientifiques actualisées.
- Évaluation des acquis et des pratiques.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

ACCUEILLIR LA PAROLE APRÈS UN TRAUMATISME

Réf. CLS-2026006



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les spécificités de la parole traumatique.
- Temporalité du dévoilement et mécanismes de protection psychique.
- Accueil des révélations de violences et de maltraitance.
- Écoute clinique, neutralité bienveillante et sécurisation.
- Risques de suggestibilité et de faux souvenirs.
- Stabilisation émotionnelle et premiers repères d'accompagnement.
- Orientation vers les dispositifs de soins et de protection.
- Travail en réseau et articulation interprofessionnelle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer une posture d'écoute adaptée au traumatisme.
- Comprendre les difficultés liées au récit traumatique.
- Éviter les attitudes susceptibles d'entraver la parole.
- Identifier les risques de suggestibilité et de retraumatisation.
- Soutenir la personne sans précipiter le dévoilement.
- Renforcer les compétences d'évaluation clinique.
- Favoriser une orientation pertinente vers les soins spécialisés.
- Sécuriser les pratiques professionnelles.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports cliniques sur les mécanismes du dévoilement.
- Analyse de situations professionnelles.
- Études de cas et jeux de rôle.
- Travail sur la posture relationnelle.
- Analyse des erreurs fréquemment rencontrées.
- Élaboration collective de repères d'entretien.
- Outils pratiques pour les premiers accueils.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation fortement interactive.
- Exercices d'écoute et simulations d'entretien.
- Analyse collective des pratiques.
- Supports méthodologiques et fiches pratiques.
- Débriefings à partir des mises en situation.
- Échanges interdisciplinaires.
- Évaluation des acquis en fin de session.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

TRAUMATISME VICARIANT ET RETENTISSEMENT SUR LES PROFESSIONNELS

Réf. CLS-2026007



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Définition du traumatisme vicariant et de la fatigue compassionnelle.
- Impact de l'exposition répétée aux récits traumatiques.
- Identification projective, contre-transfert et résonances émotionnelles.
- Défenses individuelles et dynamiques institutionnelles.
- Manifestations de l'usure professionnelle et du burnout.
- Repérage des facteurs de vulnérabilité et de protection.
- Ressources individuelles, collectives et institutionnelles.
- Place de la supervision et de l'analyse des pratiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes du traumatisme vicariant.
- Identifier les signes précoces de fatigue compassionnelle.
- Mieux repérer les résonances émotionnelles dans la relation d'aide.
- Prévenir les risques d'épuisement professionnel.
- Développer des stratégies de protection psychique.
- Renforcer les ressources individuelles et collectives.
- Valoriser les espaces de supervision et de réflexion clinique.
- Soutenir la qualité de la relation d'aide dans la durée.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques en psychopathologie du travail et clinique institutionnelle.
- Analyse de situations vécues par les participants.
- Réflexion sur les éprouvés contre-transférentiels.
- Études de cas et échanges d'expériences.
- Identification des facteurs de protection institutionnels.
- Élaboration de pistes d'amélioration des pratiques.
- Construction d'un plan de prévention adapté aux équipes.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie expérientielle centrée sur les pratiques professionnelles.
- Climat d'échange sécurisé et confidentiel.
- Analyse collective des situations complexes.
- Exercices favorisant la réflexivité professionnelle.
- Supports pédagogiques et outils d'auto-évaluation.
- Références issues de la clinique du trauma et des organisations.
- Évaluation des acquis et des perspectives de mise en œuvre.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

03

PROTECTION DE L'ENFANCE ET PRÉVENTION DES VIOLENCES

Cette grande thématique peut faire l'objet d'une formation de **1 à 3 jours**, construite à partir d'un seul thème ou articulant plusieurs thèmes complémentaires. Le programme est adapté aux besoins des professionnels, aux problématiques rencontrées et au contexte spécifique de l'établissement ou du service.



INCESTE, VIOLENCES SEXUELLES ET CLIMAT INCESTUEL

Réf. CLS-2026008

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Définitions, cadre juridique et données épidémiologiques.
- Les différentes formes d'inceste, de violences sexuelles et de climat incestuel.
- Les mécanismes d'emprise, de secret, de déni et de dissociation psychique.
- Les conséquences développementales, psychopathologiques et psychotraumatiques.
- Le repérage des signes d'alerte selon l'âge de l'enfant.
- L'accueil de la parole de l'enfant et les erreurs à éviter.
- L'évaluation clinique, les obligations de protection et les écrits professionnels.
- Le travail en réseau, l'accompagnement de l'enfant et de son entourage.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les différentes formes de violences sexuelles intrafamiliales et leurs mécanismes.
- Repérer les manifestations cliniques évocatrices d'une situation d'inceste ou d'emprise.
- Comprendre les effets du psychotraumatisme sur le développement de l'enfant.
- Adopter une posture d'écoute sécurisante et respectueuse de la parole de l'enfant.
- Évaluer les situations de danger et connaître les obligations légales.
- Élaborer des réponses professionnelles adaptées en lien avec les partenaires.
- Prévenir les risques de sidération, de banalisation et de contre-attitudes professionnelles.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Formation interactive alternant apports théoriques, analyses cliniques, études de cas, échanges d'expérience et mises en situation. Les apprentissages s'appuient sur des situations cliniques anonymisées issues de la PMI, de l'ASE, de la PJJ et des secteurs sanitaire et médico-social, servant de fil conducteur tout au long de la formation. Des supports pédagogiques et documents de référence sont remis aux participants. Une sélection d'extraits cinématographiques est mobilisée pour illustrer les principaux enjeux cliniques : inceste, emprise, psychotraumatisme, dévoilement, dissociation, violences intrafamiliales, protection de l'enfance et travail institutionnel, favorisant une réflexion clinique, éthique et pluridisciplinaire.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques issus de la psychopathologie, du psychotraumatisme, de la psychanalyse et du droit de la protection de l'enfance. Études de situations cliniques, analyses de cas, travaux en sous-groupes, mises en situation, échanges d'expériences et réflexion collective permettront d'articuler connaissances, posture clinique et pratiques professionnelles.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journées de 7 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET ENFANTS EXPOSÉS

Réf. CLS-2026009



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Comprendre les violences intrafamiliales et leurs différentes formes.
- Les effets de l'exposition aux violences conjugales sur le développement de l'enfant.
- Conflits de loyauté, parentification, emprise et stratégies d'adaptation.
- Conséquences psychiques, relationnelles et développementales.
- Repérage des facteurs de vulnérabilité et des situations à risque.
- Évaluation clinique et protection de l'enfant.
- Travail avec les familles et articulation avec les partenaires.
- Cadre juridique et responsabilités des professionnels.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les conséquences des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant.
- Identifier les manifestations cliniques liées à l'exposition aux violences.
- Repérer les mécanismes de loyauté, d'emprise et de parentification.
- Adapter son positionnement professionnel face aux situations complexes.
- Évaluer les besoins de protection de l'enfant.
- Renforcer le travail pluridisciplinaire et partenarial.
- Développer des interventions respectueuses de la sécurité et de l'intérêt supérieur de l'enfant.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation alterne apports théoriques, études de cas, analyses de situations professionnelles, échanges d'expériences et travaux en groupes. Les situations apportées par les participants seront mobilisées afin d'articuler les connaissances cliniques, juridiques et institutionnelles aux réalités du terrain.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative privilégiant l'analyse réflexive et la confrontation des pratiques. Utilisation de supports cliniques, fiches-outils, recommandations professionnelles et bibliographie. Les participants élaborent des pistes d'intervention directement transposables dans leur exercice quotidien.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journées de 7 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

MALTRAITANCE, INFORMATION PRÉOCCUPANTE ET SIGNALEMENT

Réf. CLS-20260010



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Définition des différentes formes de maltraitance.
- Les besoins fondamentaux de l'enfant comme repères d'évaluation.
- Identifier les indicateurs de danger et de risque.
- Évaluer les situations préoccupantes.
- Information préoccupante, signalement et cadre juridique.
- Secret professionnel, secret partagé et responsabilité des acteurs.
- Rédaction des écrits professionnels et argumentation clinique.
- Travail partenarial et suivi des situations.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Repérer précocement les situations de maltraitance.
- Évaluer le niveau de danger et les besoins de protection.
- Maîtriser le cadre légal relatif à l'information préoccupante et au signalement.
- Rédiger des écrits professionnels objectifs, précis et argumentés.
- Articuler évaluation clinique, responsabilité institutionnelle et exigences juridiques.
- Développer une culture commune de la protection de l'enfance.
- Sécuriser les décisions professionnelles dans les situations complexes.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'exposés théoriques, d'études de dossiers, d'analyses d'écrits professionnels, de travaux en groupes et de mises en situation. Les participants seront amenés à construire une méthodologie d'évaluation et de rédaction à partir de situations concrètes rencontrées dans leur pratique.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation basée sur l'interactivité et la réflexion clinique. Exercices de rédaction d'informations préoccupantes, grilles d'évaluation, analyse collective de situations et échanges interdisciplinaires. Documentation pédagogique et références réglementaires remises aux participants.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journées de 7 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

PARENTALITÉS DYSFONCTIONNELLES ET PROTECTION DE L'ENFANT



Réf. CLS-20260011

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les différentes formes de parentalités pathologiques.
- Psychopathologies parentales, addictions et troubles de la personnalité.
- Carences, négligences, emprise et relations fusionnelles.
- Les conséquences sur le développement affectif, cognitif et relationnel de l'enfant.
- Attachement, besoins fondamentaux et facteurs de protection.
- Évaluation clinique des compétences parentales.
- Accompagnement des parents et soutien à la parentalité.
- Travail en réseau et articulation avec les dispositifs de protection.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre l'impact des troubles parentaux sur le développement de l'enfant.
- Identifier les facteurs de risque et les ressources familiales.
- Repérer les interactions pathologiques et leurs effets cliniques.
- Évaluer les besoins de protection et les possibilités de soutien à la parentalité.
- Adapter son positionnement professionnel face aux situations complexes.
- Renforcer les coopérations entre les différents intervenants.
- Construire des accompagnements respectueux de l'intérêt supérieur de l'enfant.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation s'appuie sur des apports issus de la psychopathologie, de la théorie de l'attachement, de la psychanalyse et de la clinique familiale. Les études de cas, analyses de situations, travaux en groupes et échanges d'expériences permettront d'élaborer des réponses professionnelles adaptées aux réalités de terrain.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Approche participative articulant théorie, clinique et analyse des pratiques professionnelles. Les supports pédagogiques, outils d'évaluation, bibliographie et recommandations de bonnes pratiques faciliteront l'appropriation des contenus et leur mise en œuvre dans les situations rencontrées par les participants.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journées de 7 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

APPROCHE SYSTÉMIQUE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Réf. CLS-20260012

APPROCHE SYSTÉMIQUE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation propose une initiation à l'approche systémique appliquée aux situations de protection de l'enfance. Elle aborde les fondements de la pensée systémique, les notions de système, d'homéostasie, de circularité, de rétroaction, d'alliance et de loyauté familiale. Les participants apprendront à analyser les interactions entre l'enfant, sa famille, les professionnels et les institutions, à repérer les ressources et les facteurs de maintien des difficultés, ainsi qu'à mieux comprendre les phénomènes de crise, de répétition et de transmission intergénérationnelle. Une attention particulière sera portée à la coopération avec les familles et au travail en réseau dans le respect du cadre de protection.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à développer une lecture systémique des situations de protection de l'enfance afin d'enrichir les analyses cliniques et les modalités d'intervention. Les participants apprendront à identifier les dynamiques relationnelles, les interactions familiales et institutionnelles ainsi que les ressources mobilisables autour de l'enfant. Ils renforceront leur capacité à construire des hypothèses de compréhension, à favoriser la coopération avec les familles et les partenaires, à prévenir les impasses relationnelles et à ajuster leurs interventions dans le respect des besoins fondamentaux de l'enfant et du cadre légal.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation alterne apports théoriques, illustrations cliniques, études de situations issues du terrain et analyses collectives. Les concepts systémiques sont constamment mis en lien avec les réalités rencontrées par les professionnels de la protection de l'enfance. Les participants sont invités à travailler à partir de leurs expériences afin de développer une réflexion clinique partagée. Les échanges favorisent la confrontation des points de vue, l'élaboration collective et la construction de stratégies d'intervention adaptées aux situations complexes.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie privilégie une démarche interactive, expérientielle et directement transférable à la pratique professionnelle. Elle repose sur une articulation permanente entre théorie, clinique et analyse des situations apportées par les participants. Les supports pédagogiques comprennent des schémas systémiques, des études de cas, des outils d'analyse des interactions familiales et institutionnelles ainsi que des ressources bibliographiques actualisées. Un temps est consacré à la synthèse des acquis et à l'identification de pistes d'application dans les pratiques quotidiennes.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

2 journées de 7 heures, soit 14 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

04

PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE

Cette grande thématique peut être proposée sous la forme d'une formation de **1 à 3 jours**, centrée sur un thème particulier ou regroupant plusieurs approches psychopathologiques. Le contenu est ajusté au public concerné, à son niveau de connaissance et aux situations cliniques rencontrées.



REPÈRES FONDAMENTAUX EN PSYCHOPATHOLOGIE ET NEUROPSYCHOLOGIE

Réf. CLS-20260013

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation propose des repères essentiels pour comprendre les principaux fonctionnements psychopathologiques et neurodéveloppementaux rencontrés dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle aborde les névroses, psychoses, états limites, troubles narcissiques, mécanismes de défense, ainsi que les troubles neurodéveloppementaux (TDAH, TSA, troubles dys), les troubles de la relation (TOP, TC, TPAS) et les troubles de la régulation émotionnelle (TEI, TDDE, TSB). Les articulations entre approches psychopathologiques, neuropsychologiques et cliniques sont développées afin d'affiner l'analyse des situations professionnelles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des repères solides en psychopathologie et neuropsychologie.
- Identifier les principaux troubles et leurs manifestations cliniques.
- Comprendre les mécanismes psychiques et les stratégies adaptatives.
- Différencier troubles psychiatriques, neurodéveloppementaux et difficultés relationnelles.
- Adapter les postures professionnelles aux besoins des personnes accompagnées.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'apports théoriques, d'illustrations cliniques, d'études de cas, de discussions collectives et d'analyse de situations professionnelles. Les échanges permettent de relier les connaissances aux réalités du terrain et de développer une lecture clinique opérationnelle.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive privilégiant la participation des stagiaires. Supports pédagogiques remis aux participants, bibliographie actualisée, synthèses pratiques, temps de questions-réponses et élaboration collective à partir des expériences professionnelles.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ ET RELATIONS PROFESSIONNELLES COMPLEXES

Réf. CLS-20260014



PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation présente les principaux troubles de la personnalité (borderline, narcissique, paranoïaque, dépendante, antisociale, évitante, obsessionnelle, etc.) et leurs répercussions sur les relations professionnelles. Les mécanismes de clivage, projection, emprise, idéalisation, dévalorisation et manipulation sont étudiés afin de mieux comprendre les situations complexes, prévenir les impasses relationnelles et préserver le cadre institutionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principaux fonctionnements de personnalité.
- Comprendre leurs effets sur les relations professionnelles.
- Repérer les phénomènes transférentiels et contre-transférentiels.
- Prévenir les conflits, l'épuisement et les ruptures relationnelles.
- Développer une posture clinique contenante et ajustée.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Apports théoriques articulés à des situations cliniques, études de cas, analyse des interactions professionnelles et réflexion collective autour des difficultés rencontrées par les participants.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative fondée sur l'analyse clinique, les échanges d'expériences et la confrontation des points de vue. Les outils proposés sont directement transférables dans les pratiques quotidiennes et favorisent le travail en équipe.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Réf. CLS-20260015

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation aborde le développement psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent ainsi que les principales organisations psychopathologiques rencontrées en clinique. Sont étudiés les troubles des conduites, les symptômes anxieux et dépressifs, les difficultés d'attachement, les conduites à risque, les troubles de la régulation émotionnelle, les processus adolescents et les signes de désorganisation psychique. Une attention particulière est portée à l'articulation entre développement normal et psychopathologie.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les grandes étapes du développement psychique.
- Identifier les principaux symptômes de l'enfant et de l'adolescent.
- Différencier crise développementale et psychopathologie.
- Repérer les facteurs de vulnérabilité et de protection.
- Adapter les modalités d'accompagnement aux besoins de chaque jeune.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'exposés théoriques, analyses de situations issues des pratiques professionnelles, vignettes cliniques, échanges interdisciplinaires et réflexion autour des modalités d'accompagnement.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Approche clinique intégrative mobilisant psychopathologie, théorie de l'attachement, psychologie du développement et expérience des participants. Les apports sont illustrés par de nombreux exemples issus du terrain.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

PSYCHOSES, DÉLIRES ET TROUBLES GRAVES DE LA RELATION

Réf. CLS-20260016



PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation permet de mieux comprendre les psychoses, les états délirants, les hallucinations, les angoisses psychotiques et les troubles graves du lien. Elle présente les manifestations cliniques, les enjeux relationnels, les risques de désorganisation, les attitudes professionnelles adaptées ainsi que les modalités de coopération avec les équipes psychiatriques et les partenaires du soin.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales manifestations psychotiques.
- Comprendre les mécanismes du délire et des hallucinations.
- Adapter les attitudes relationnelles face aux troubles graves.
- Prévenir les situations de rupture ou de mise en danger.
- Renforcer le travail partenarial et la continuité des accompagnements.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Apports cliniques, analyse de situations complexes, études de cas, mises en discussion des pratiques professionnelles et réflexion collective autour des postures d'accompagnement en contexte de souffrance psychique sévère.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur une approche clinique, institutionnelle et interdisciplinaire. Les apports théoriques sont constamment mis en perspective avec les réalités du terrain afin de favoriser une meilleure compréhension des situations complexes et le développement de réponses professionnelles adaptées.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

05

PATHOLOGIES DE L'AGIR, VIOLENCE ET PASSAGES À L'ACTE EN PROTECTION DE L'ENFANCE ET PROTECTION JUDICIARE

Cette grande thématique peut être organisée sous la forme d'une formation de **1 à 3 jours**, centrée sur un thème ou combinant plusieurs dimensions relatives aux conduites violentes, aux passages à l'acte et aux réponses professionnelles. Le programme est ajusté aux problématiques cliniques et institutionnelles rencontrées.



COMPRENDRE LES PATHOLOGIES DE L'AGIR EN PROTECTION DE L'ENFANCE ET EN PJJ

Réf. CLS-20260017



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les fondements psychopathologiques des pathologies de l'agir.
- Différencier agir, acting out, passage à l'acte, impulsivité et décharge émotionnelle.
- Les mécanismes psychiques : défaut de symbolisation, trauma, angoisse, clivage et déliaison.
- Les apports de la psychopathologie, de la psychanalyse et des neurosciences.
- Repérer les fonctions de l'agir dans les différents contextes cliniques.
- Élaborer des modalités d'accompagnement favorisant la pensée plutôt que la répétition de l'agir.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes psychiques à l'origine des conduites d'agir.
- Identifier les différentes formes d'agir et leurs enjeux cliniques.
- Repérer les facteurs de vulnérabilité individuels, familiaux et institutionnels.
- Développer une lecture clinique des comportements violents ou impulsifs.
- Ajuster les réponses professionnelles pour restaurer les capacités de mentalisation.
- Renforcer les repères théoriques et cliniques des professionnels.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques illustrés par des situations cliniques.
- Analyse de cas issus des pratiques des participants.
- Travail en sous-groupes autour de vignettes cliniques.
- Échanges interdisciplinaires et élaboration collective.
- Identification de repères transférables aux situations professionnelles.
- Synthèse des principaux concepts et outils d'analyse.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive privilégiant les échanges.
- Supports pédagogiques remis aux participants.
- Alternance d'apports conceptuels, d'études de cas et de discussions.
- Mobilisation des références en psychopathologie, psychanalyse et clinique institutionnelle.
- Élaboration de pistes d'intervention adaptées aux contextes professionnels.
- Évaluation des acquis et des attentes en début et fin de session.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

ADOLESCENTS VIOLENTS ET CONDUITES À RISQUE

Réf. CLS-20260018



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Comprendre les conduites à risque à l'adolescence et leurs fonctions psychiques.
- Violence, délinquance, addictions, fugues et sexualité à risque.
- Les enjeux identitaires, narcissiques et développementaux.
- Attaques du cadre, provocations et rapports à l'autorité.
- Facteurs familiaux, traumatiques et sociaux favorisant les passages à l'acte.
- Construire des réponses éducatives, cliniques et institutionnelles adaptées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les différentes formes de conduites à risque.
- Comprendre leur fonction dans le développement adolescent.
- Repérer les facteurs de vulnérabilité et de protection.
- Adapter le positionnement professionnel face aux provocations.
- Soutenir une alliance éducative sans céder aux attaques du cadre.
- Développer une approche clinique favorisant la prévention des récidives.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Exposés théoriques illustrés par des situations rencontrées sur le terrain.
- Études de cas et analyse collective.
- Travail sur les interactions entre adolescent, famille et institution.
- Analyse des réponses éducatives et judiciaires.
- Réflexion autour du positionnement professionnel.
- Construction de stratégies d'accompagnement adaptées.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre théorie et pratique clinique.
- Analyse de situations apportées par les participants.
- Références actualisées en psychopathologie de l'adolescent.
- Approche pluridisciplinaire associant dimensions éducatives, - psychologiques et institutionnelles.
- Favorise la réflexion clinique et le partage d'expériences.
- Évaluation continue des acquis au cours de la formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

VIOLENCE INSTITUTIONNELLE ET CONTRE-AGIR PROFESSIONNEL

Réf. CLS-20260019



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes de la violence institutionnelle.
- Identifier les phénomènes de contre-agir et de réactivité émotionnelle.
- Réponses punitives, escalades relationnelles et effets du contre-transfert.
- Fonction contenante des équipes et rôle du tiers institutionnel.
- Prévenir les ruptures de cadre et les violences réciproques.
- Développer une culture institutionnelle de la réflexivité et de la bientraitance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Repérer les mécanismes institutionnels favorisant les violences.
- Comprendre les processus de contre-agir des professionnels.
- Développer une posture clinique contenante.
- Renforcer les capacités d'analyse collective des situations difficiles.
- Prévenir l'usure professionnelle et les réponses défensives.
- Soutenir la qualité des pratiques institutionnelles.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports conceptuels en psychopathologie institutionnelle.
- Analyse de situations complexes apportées par les participants.
- Études de cas autour des phénomènes transférentiels et contre-transférentiels.
- Réflexion sur les dynamiques d'équipe et les réponses institutionnelles.
- Élaboration collective de pistes d'amélioration des pratiques.
- Synthèse des repères cliniques et organisationnels.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Approche clinique, institutionnelle et éthique des situations.
- Alternance entre concepts, analyse de pratiques et échanges.
- Mobilisation des références en psychanalyse des groupes et des institutions.
- Travail sur les émotions professionnelles et les processus de pensée.
- Construction de repères favorisant la prévention des violences institutionnelles.
- Évaluation des acquis et perspectives de mise en œuvre dans les pratiques professionnelles.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

06

ATTACHEMENT, DÉVELOPPEMENT ET PARENTALITÉ

Cette grande thématique peut donner lieu à une formation de **1 à 3 jours**, consacrée à un thème spécifique ou associant plusieurs dimensions relatives à l'attachement, au développement de l'enfant et à la parentalité. Le programme est élaboré en fonction des missions et des besoins des équipes.



ATTACHEMENT
ET TROUBLES DE L'ATTACHEMENT

Réf. CLS-20260020

ATTACHEMENT ET TROUBLES DE L'ATTACHEMENT

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les fondements de la théorie de l'attachement (Bowlby, Ainsworth, Main).
- Les besoins fondamentaux de sécurité, de protection et d'exploration. Les différentes figures d'attachement et leurs fonctions.
- Les styles d'attachement : sécure, insécure (évitant, ambivalent) et désorganisé.
- Les effets de l'attachement sur le développement affectif, cognitif et social.
- Les facteurs de risque et de protection dans les premières années de vie.
- Repères cliniques pour l'observation des manifestations de l'attachement.
- Conséquences pour les pratiques éducatives, soignantes et sociales.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les principes fondamentaux de la théorie de l'attachement.
- Identifier les différents styles d'attachement et leurs manifestations cliniques.
- Repérer les besoins affectifs fondamentaux de l'enfant selon son développement.
- Mieux comprendre les effets des expériences précoces sur le développement.
- Adapter l'accompagnement éducatif, social ou soignant aux besoins de sécurité.
- Développer des capacités d'observation et d'analyse des interactions précoces.
- Favoriser une posture professionnelle sécurisante et contenante.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Alternance d'apports théoriques et de références issues de la recherche.
- Analyse de situations cliniques issues de la pratique professionnelle.
- Études de cas et travail en petits groupes.
- Observation commentée de séquences vidéo.
- Échanges d'expériences entre participants.
- Élaboration collective de repères d'intervention transférables dans les pratiques.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive favorisant la participation des stagiaires.
- Supports pédagogiques illustrés de schémas et de synthèses.
- Bibliographie actualisée et ressources complémentaires.
- Débats autour de situations complexes.
- Temps de questions-réponses réguliers.
- Évaluation des acquis et bilan collectif en fin de formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

2 journées de 7 heures, soit 14 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

TROUBLES DE L'ATTACHEMENT ET SÉPARATIONS PRÉCOCES

Réf. CLS-20260021



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les troubles de l'attachement : définitions et classifications.
- Les carences affectives précoces et leurs conséquences développementales.
- Hospitalisme, privations relationnelles et négligences sévères.
- Les effets psychiques des séparations et ruptures répétées.
- Les manifestations comportementales et émotionnelles chez l'enfant.
- Les enjeux des changements de lieu de vie et de référents.
- Les stratégies d'accompagnement des enfants présentant un attachement insécure ou désorganisé.
- Prévenir les ruptures et favoriser la continuité des liens.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les conséquences des séparations précoces sur le développement.
- Repérer les signes cliniques des troubles de l'attachement.
- Comprendre les mécanismes de protection développés par l'enfant.
- Différencier troubles du comportement et souffrance de l'attachement.
- Adapter les réponses professionnelles aux besoins spécifiques des enfants.
- Soutenir la stabilité des liens et des repères.
- Renforcer la coopération entre professionnels autour des situations complexes.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Présentation de modèles théoriques et de données cliniques.
- Analyse approfondie de situations rencontrées par les participants.
- Études de cas en protection de l'enfance et secteur médico-social.
- Travail collectif autour des hypothèses cliniques.
- Analyse de vidéos et de supports documentaires.
- Élaboration de pistes d'accompagnement adaptées.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation centrée sur les situations professionnelles réelles.
- Alternance entre théorie, réflexion clinique et échanges.
- Supports pédagogiques synthétiques remis aux participants.
- Travail collaboratif favorisant la réflexivité.
- Exercices d'identification des besoins de l'enfant.
- Évaluation continue des acquis au fil de la formation.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

PARENTALITÉ, INTERACTIONS PRÉCOCES ET LIEN PARENT-ENFANT

Réf. CLS-20260022



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les processus de construction du lien parent-enfant.
- Accordage affectif, synchronie interactive et mentalisation.
- Les compétences parentales et leurs déterminants.
- Vulnérabilités psychiques en période périnatale.
- Les effets de la psychopathologie parentale sur les interactions.
- Observation clinique des interactions précoces.
- Les facteurs favorisant un attachement sécurisant.
- Les modalités d'accompagnement précoce des familles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes de construction du lien d'attachement.
- Observer les interactions précoces avec des repères cliniques fiables.
- Identifier les ressources et les fragilités parentales.
- Repérer les facteurs de vulnérabilité périnatale.
- Soutenir les compétences parentales sans jugement.
- Développer une posture clinique d'observation et d'accompagnement.
- Renforcer le travail partenarial autour des jeunes enfants.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques issus de la psychologie du développement et de la clinique.
- Observation commentée de vidéos d'interactions parent-enfant.
- Études de situations issues des pratiques des participants.
- Exercices d'analyse clinique en sous-groupes.
- Mises en discussion autour des hypothèses d'accompagnement.
- Construction de repères opérationnels pour la pratique.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Approche clinique centrée sur les compétences des familles.
- Supports pédagogiques illustrés de situations concrètes.
- Participation active des stagiaires.
- Temps de réflexion collective et de supervision des situations.
- Bibliographie et ressources documentaires actualisées.
- Évaluation des connaissances et des pratiques professionnelles.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

ACCOMPAGNER LES ENFANTS CONFIÉS ET LEURS FAMILLES

Réf. CLS-20260023



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les enjeux psychiques du placement de l'enfant.
- Suppléance familiale et construction des liens d'attachement.
- Les conflits de loyauté et les questions d'appartenance.
- Les relations entre familles, enfants et professionnels.
- Les visites médiatisées : objectifs, indications et limites.
- La continuité des liens et le projet pour l'enfant.
- Les effets institutionnels sur les trajectoires des enfants confiés.
- La coopération entre les différents acteurs de la protection de l'enfance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les effets psychiques du placement sur l'enfant et sa famille.
- Identifier les enjeux relationnels liés à la suppléance familiale.
- Repérer les conflits de loyauté et leurs manifestations.
- Favoriser la continuité des liens lorsque cela est possible.
- Adapter les modalités d'accompagnement aux besoins de l'enfant.
- Soutenir les familles dans leur place et leur fonction parentale.
- Développer une réflexion clinique partagée entre professionnels.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Exposés théoriques articulés aux réalités de la protection de l'enfance.
- Analyse de situations complexes apportées par les participants.
- Études de cas autour du placement et des visites médiatisées.
- Travail en sous-groupes et mises en commun.
- Élaboration collective de stratégies d'accompagnement.
- Apports cliniques issus de la psychopathologie, de la psychanalyse et de la théorie de l'attachement.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive privilégiant les échanges entre participants.
- Articulation constante entre théorie et pratique clinique.
- Utilisation de supports visuels et de fiches de synthèse.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.
- Bibliographie spécialisée remise aux participants.
- Évaluation formative tout au long de la session et bilan final.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition tarifaire transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

07

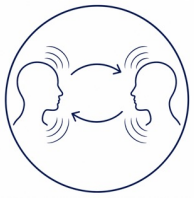
CLINIQUE DE LA RELATION D'AIDE ET POSTURE PROFESSIONNELLE

Cette grande thématique peut faire l'objet d'une formation de **1 à 3 jours**, abordant un thème particulier ou articulant plusieurs enjeux de la relation d'aide et de la posture professionnelle. Le contenu est construit à partir des besoins des équipes et des situations relationnelles complexes rencontrées.



TRANSFERT, CONTRE-TRANSFERT ET RÉSONANCES ÉMOTIONNELLES

Réf. CLS-20260024



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les fondements du transfert et du contre-transfert dans la relation d'aide.
- Les mouvements psychiques mobilisés chez les personnes accompagnées et les professionnels.
- L'identification projective, les mécanismes de projection et de clivage.
- Les résonances émotionnelles comme outils d'analyse clinique.
- Repérer les phénomènes transférentiels dans les situations complexes.
- Élaborer une posture réflexive permettant de transformer les éprouvés en ressources pour l'accompagnement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les principaux mécanismes transférentiels et contre-transférentiels.
- Identifier les éprouvés émotionnels mobilisés dans la relation professionnelle.
- Repérer les phénomènes d'identification projective et leurs effets sur les pratiques.
- Développer une lecture clinique des interactions complexes.
- Utiliser le contre-transfert comme outil d'élaboration plutôt que comme facteur d'agir.
- Renforcer la capacité de discernement et d'analyse des situations relationnelles.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques issus de la psychanalyse et de la psychopathologie clinique.
- Analyse de situations professionnelles apportées par les participants.
- Études de cas, mises en discussion et élaboration collective.
- Repérage des processus transférentiels à partir de situations concrètes.
- Temps d'analyse réflexive favorisant la prise de distance clinique.
- Supports pédagogiques et bibliographie remis aux participants.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Alternance permanente entre théorie et pratique clinique.
- Pédagogie participative centrée sur les expériences professionnelles.
- Respect de la confidentialité et du non-jugement.
- Travail en groupe favorisant la co-construction des hypothèses cliniques.
- Outils transférables dans les pratiques quotidiennes.
- Formation adaptable aux secteurs sanitaire, social, médico-social et judiciaire.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

JUSTE DISTANCE, LIMITES ET CADRE PROFESSIONNEL

Réf. CLS-20260025



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les fonctions du cadre dans la relation d'aide.
- La notion de juste distance : entre proximité et retrait.
- Les risques de surinvestissement, de rejet et de confusion des places.
- Les mécanismes de sauvetage et leurs conséquences.
- Les limites professionnelles comme facteur de sécurité psychique.
- Construire une posture contenante respectueuse des personnes accompagnées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les fonctions cliniques du cadre professionnel.
- Identifier les situations de débordement relationnel.
- Prévenir les phénomènes de fusion, d'évitement ou de rejet.
- Développer une disponibilité psychique compatible avec le maintien des limites.
- Ajuster sa posture professionnelle selon les situations rencontrées.
- Consolider la sécurité relationnelle des professionnels et des usagers.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Exposés théoriques illustrés de nombreuses situations cliniques.
- Analyse collective de situations de surinvestissement ou de rupture du cadre.
- Réflexion sur les pratiques et les positionnements professionnels.
- Identification des facteurs institutionnels influençant la relation.
- Élaboration d'outils de repérage des situations à risque.
- Construction de repères opérationnels directement mobilisables.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Démarche interactive favorisant les échanges d'expérience.
- Études de cas issues des secteurs sanitaire, social et médico-social.
- Analyse clinique des situations rencontrées par les participants.
- Mise en lien constante entre théorie, pratique et cadre institutionnel.
- Supports synthétiques favorisant la réutilisation des acquis.
- Évaluation continue par les échanges et les travaux collectifs.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

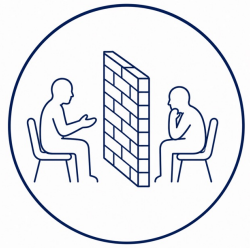
Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

LES MÉCANISMES DE DÉFENSE DANS LA RELATION D'AIDE

Réf. CLS-20260026



PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation propose une compréhension clinique des principaux mécanismes de défense mobilisés par les personnes accompagnées, les familles et les professionnels dans la relation d'aide. Elle aborde le déni, le clivage, la projection, la rationalisation, l'évitement, l'identification projective et leurs manifestations dans les interactions professionnelles. Les participants apprendront à distinguer les fonctions protectrices de ces mécanismes, à repérer leurs effets sur la relation, les décisions et le travail d'équipe, ainsi qu'à élaborer des réponses professionnelles ajustées favorisant la contenance, la pensée et le maintien d'un cadre sécurisant.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principaux mécanismes de défense à l'œuvre dans la relation d'aide.
- Comprendre leur fonction psychique et leur rôle dans les situations de souffrance.
- Repérer leurs manifestations chez les personnes accompagnées, les proches et les professionnels.
- Analyser leurs effets sur les interactions, les équipes et les institutions.
- Développer une lecture clinique des éprouvés transférentiels et contre-transférentiels.
- Adapter sa posture professionnelle afin de prévenir les réactions défensives et les impasses relationnelles.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation alterne apports théoriques issus de la psychopathologie, de la psychanalyse et de la clinique institutionnelle, analyses de situations professionnelles, études de cas, échanges d'expériences et travaux en sous-groupes. Les concepts sont systématiquement mis en lien avec les réalités du terrain afin de favoriser leur appropriation et leur utilisation dans les pratiques quotidiennes. Une large place est accordée à la réflexion collective et à l'élaboration clinique.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie privilégie une démarche interactive, réflexive et expérientielle. Les participants sont invités à analyser des situations concrètes afin de développer leurs capacités d'observation, de discernement clinique et d'élaboration des interactions complexes. Les supports pédagogiques (schémas, synthèses, vignettes cliniques, bibliographie) facilitent l'intégration des notions abordées. Les échanges favorisent le croisement des regards, le partage d'expériences et le renforcement de la posture professionnelle face aux mécanismes défensifs rencontrés dans la pratique.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

IMPUISSANCE, ÉCHEC ET DÉSIR DE SAUVER

Réf. CLS-20260027



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les idéaux professionnels dans les métiers de la relation d'aide.
- Les sentiments d'impuissance, d'échec et de culpabilité.
- Les mécanismes de toute-puissance et le désir de sauver.
- Le travail psychique du renoncement et de la désillusion.
- Les limites de l'action professionnelle face au réel.
- Construire une posture clinique durable respectueuse des limites du soin et de l'accompagnement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les ressorts psychiques de l'idéal professionnel.
- Identifier les mécanismes conduisant à l'épuisement ou au découragement.
- Développer une réflexion clinique sur les limites de l'intervention.
- Prévenir les phénomènes de toute-puissance ou de désengagement.
- Renforcer les capacités de discernement face aux situations complexes.
- Soutenir une posture professionnelle réaliste, éthique et contenante.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques en psychanalyse, psychopathologie et éthique du soin.
- Analyse de situations professionnelles illustrant les impasses cliniques.
- Travail collectif autour des représentations du métier et des idéaux.
- Élaboration des ressources individuelles, collectives et institutionnelles.
- Temps d'échanges favorisant la réflexivité et la prise de recul.
- Construction de repères opérationnels pour soutenir les pratiques.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive articulant théorie, clinique et réflexion éthique.
- Analyse de cas concrets issus des pratiques des participants.
- Démarche favorisant la pensée plutôt que la recherche de solutions immédiates.
- Climat de confiance garantissant la liberté de parole et la confidentialité.
- Supports pédagogiques synthétiques et bibliographie spécialisée.
- Acquis immédiatement mobilisables dans les pratiques professionnelles.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

08

ÉTHIQUE CLINIQUE ET BIENTRAITANCE

Cette grande thématique peut être déclinée en une formation de **1 à 3 jours**, centrée sur un thème particulier ou associant plusieurs questions relatives à l'éthique clinique, à la bientraitance et à la prise de décision. Le programme est construit sur mesure à partir des situations et des dilemmes rencontrés par les professionnels.



BIENTRAITANCE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

Réf. CLS-20260028

BIENTRAITANCE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Définitions et cadre réglementaire de la bientraitance.
- Les différentes formes de maltraitance : active, passive, institutionnelle et systémique.
- Vulnérabilité, dépendance et asymétrie de la relation d'aide.
- Les mécanismes favorisant les violences institutionnelles.
- Repérage des facteurs de risque et des signaux d'alerte.
- Développer une culture institutionnelle de la bientraitance.
- Élaboration de pistes d'amélioration des pratiques professionnelles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les différentes formes de maltraitance et leurs mécanismes.
- Comprendre les enjeux éthiques liés à la vulnérabilité.
- Développer une posture professionnelle bientraitante.
- Prévenir les risques de maltraitance individuelle et institutionnelle.
- Renforcer la capacité de repérage et d'analyse des situations préoccupantes.
- Promouvoir une culture commune de la qualité relationnelle.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Apports conceptuels, analyse de situations vécues, études de cas, réflexion éthique collective et mises en discussion autour des pratiques professionnelles. Les participants construisent des repères opérationnels favorisant la prévention de la maltraitance et l'amélioration continue des pratiques.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Approche participative fondée sur l'expérience des professionnels. Alternance entre apports théoriques, échanges de pratiques, analyses institutionnelles et travaux collaboratifs. Des outils d'auto-évaluation, des grilles de repérage et des recommandations de bonnes pratiques sont proposés.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

INDICATEURS

Taux de satisfaction 2026 : 98 %

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

BASES DE L'ÉTHIQUE CLINIQUE

Réf. CLS-20260029



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les fondements de l'éthique clinique et ses principaux courants.
- Distinction entre éthique, morale, droit et déontologie.
- Les principes éthiques : autonomie, bienfaisance, non-malfaisance et justice.
- Valeurs professionnelles, conflits de valeurs et dilemmes éthiques.
- La démarche de délibération éthique appliquée aux situations cliniques.
- Les bases de l'argumentation éthique et de la décision collégiale.
- Études de situations issues des pratiques professionnelles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les fondements et les concepts de l'éthique clinique.
- Identifier les enjeux éthiques dans les situations de soins et d'accompagnement.
- Repérer les conflits de valeurs et leurs conséquences sur les décisions.
- Acquérir une méthode structurée de réflexion éthique.
- Développer une argumentation rigoureuse et respectueuse des différents points de vue.
- Renforcer les capacités de discernement face aux situations complexes.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'apports théoriques, d'éclairages philosophiques et juridiques, d'études de cas, de travaux en sous-groupes et de discussions collectives. Les participants analysent des situations concrètes selon une méthode de délibération éthique structurée favorisant l'argumentation, la confrontation des points de vue et la construction de décisions collégiales.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive privilégiant les échanges entre participants et la réflexion collective. Supports pédagogiques remis en fin de session, analyse de situations professionnelles apportées par les participants, exercices de délibération éthique, synthèses méthodologiques et bibliographie permettant un réinvestissement immédiat dans la pratique.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

CONSENTEMENT, AUTONOMIE ET VULNÉRABILITÉ

Réf. CLS-20260030



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les fondements juridiques et éthiques du consentement.
- Consentement libre et éclairé, assentiment et refus de soins.
- Autonomie décisionnelle et capacité de discernement.
- Vulnérabilité, protection juridique et limitations de l'autonomie.
- Les situations complexes : psychiatrie, protection de l'enfance, grand âge, handicap.
- Arbitrer entre autonomie, protection et responsabilité.
- Analyse de situations cliniques complexes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les principes juridiques et éthiques du consentement.
- Évaluer les capacités de discernement dans les situations complexes.
- Identifier les tensions entre autonomie et protection.
- Adapter les décisions aux situations de vulnérabilité.
- Développer une réflexion éthique argumentée.
- Sécuriser les pratiques professionnelles et institutionnelles.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Formation construite autour d'apports théoriques, d'analyses de jurisprudence, d'études de cas et de discussions éthiques. Les participants mobilisent une méthode d'analyse permettant d'articuler les dimensions cliniques, juridiques, relationnelles et institutionnelles de chaque situation.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active favorisant les échanges interdisciplinaires. Exercices d'analyse, débats argumentés, travaux en groupes et synthèses méthodologiques permettent l'acquisition de repères directement transférables dans les pratiques professionnelles.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

CONDUIRE UNE RÉFLEXION ÉTHIQUE EN ÉQUIPE

Réf. CLS-20260031



PROGRAMME DE LA FORMATION

Les finalités de la réflexion éthique en équipe.
Les étapes d'une analyse éthique structurée.
Identifier les enjeux cliniques, juridiques, institutionnels et relationnels.
Organiser une discussion collégiale et favoriser la pluralité des points de vue.
Argumenter, formaliser et assurer la traçabilité des décisions.
Animer un comité ou un groupe de réflexion éthique.
Études de cas et mises en situation d'animation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir une méthode rigoureuse d'analyse éthique collective.
Structurer et animer une délibération éthique.
Favoriser une décision argumentée, partagée et traçable.
Développer les compétences d'animation des groupes.
Renforcer la coopération interprofessionnelle.
Soutenir une culture institutionnelle de la réflexion éthique.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'apports méthodologiques, de simulations de réunions éthiques, d'analyses de situations complexes et d'exercices d'animation.
Les participants expérimentent les différentes étapes d'une délibération éthique et élaborent des outils directement mobilisables dans leur établissement.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation expérientielle centrée sur les pratiques professionnelles.
Jeux de rôles, analyses collectives, débriefings, outils méthodologiques et supports opérationnels favorisent le développement des compétences d'animation, de coopération et de décision collégiale.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

09

DOULEUR, FIN DE VIE, SOINS PALLIATIFS ET DEUIL

Cette grande thématique peut donner lieu à une formation de **1 à 3 jours**, consacrée à un thème spécifique ou regroupant plusieurs dimensions de l'accompagnement de la fin de vie, des soins palliatifs et du deuil. Les contenus sont adaptés aux professionnels, aux publics accompagnés et au contexte institutionnel.



REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Réf. CLS-20260040



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les dimensions physiologiques, psychologiques et relationnelles de la douleur.
- Les différents types de douleurs : aiguë, chronique, nociceptive, neuropathique et nociplastique.
- Le repérage et l'évaluation de la douleur : outils, échelles et observation clinique.
- Les spécificités de la douleur chez les personnes âgées, vulnérables ou présentant des troubles cognitifs.
- Les traitements antalgiques et les approches non médicamenteuses.
- Les dimensions psychiques de la douleur : angoisse, émotions, vécu subjectif et souffrance globale.
- La communication avec la personne douloureuse et son entourage.
- La coopération interprofessionnelle dans la prévention et la prise en charge de la douleur.
- Analyse de situations cliniques complexes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes physiologiques et psychiques de la douleur.
- Identifier les différentes formes de douleur et leurs manifestations cliniques.
- Repérer les signes de douleur, notamment chez les personnes non communicantes.
- Utiliser les outils et échelles d'évaluation adaptés aux situations rencontrées.
- Connaître les principales stratégies thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses.
- Adapter sa posture relationnelle face à la souffrance physique et psychique.
- Améliorer la communication avec les patients et leurs proches.
- Renforcer la coordination interprofessionnelle et la continuité des soins.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'apports théoriques, de références cliniques et de travaux issus de l'expérience des participants. Études de cas, analyses de situations, utilisation d'outils d'évaluation de la douleur et échanges en sous-groupes permettent d'articuler connaissances, posture professionnelle et pratiques de soins. Les contenus sont adaptés aux réalités des établissements et des métiers représentés.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive privilégiant la participation active des stagiaires. Analyse collective de situations cliniques réelles, mises en situation, exercices pratiques d'évaluation de la douleur, supports audiovisuels, outils d'aide à la décision clinique, synthèses pratiques et bibliographie actualisée.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Pr. Gisèle CHVETZOFF, médecin oncologue Cheffe de service soins palliatifs et soins de support.

- DES d'Oncologie option Médicale
- Capacité, Evaluation, Traitement de la douleur
- Diplôme Universitaire « bases en soins palliatifs »
- Diplôme Inter-Universitaire « Approfondissement en soins palliatifs »

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN FIN DE VIE ET LEURS PROCHES

Réf. CLS-20260032



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les fondements de la démarche palliative et ses principes.
- Les besoins physiques, psychiques, sociaux, relationnels et spirituels de la personne.
- Les enjeux de la souffrance globale et de son évaluation.
- La place des proches et les dynamiques familiales en fin de vie.
- La communication avec la personne malade et son entourage.
- Les émotions, le transfert et le contre-transfert dans la relation de soin.
- La coopération interprofessionnelle et la continuité de l'accompagnement.
- Analyse de situations cliniques complexes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les principes des soins palliatifs et de l'accompagnement global.
- Identifier les besoins multidimensionnels de la personne en fin de vie.
- Adapter sa posture relationnelle aux situations de grande vulnérabilité.
- Soutenir les proches tout au long du parcours de soins.
- Développer une communication respectueuse et ajustée.
- Repérer les enjeux psychiques et relationnels de l'accompagnement.
- Renforcer la coopération entre professionnels.
- Prévenir l'épuisement émotionnel des équipes.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'apports théoriques, de références cliniques et de travaux issus de l'expérience des participants. Études de cas, analyses de situations, échanges en sous-groupes et réflexion éthique permettent d'articuler connaissances, posture professionnelle et pratique clinique. Les contenus sont adaptés aux réalités des établissements et des métiers représentés.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive privilégiant la participation active des stagiaires. Analyse collective de situations réelles, mises en situation, supports audiovisuels, outils d'évaluation clinique, synthèses pratiques et bibliographie actualisée. Un dossier pédagogique est remis à chaque participant.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Julie DURANTI, infirmière en équipe hospitalière de soins palliatifs et de soins de support.

- Master 2 Recherche en Sciences Humaines et Sociales. Ecole Normale Supérieure, Lyon.
- Diplôme Inter-Universitaire Soins Palliatifs. Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- Diplôme Universitaire Bases en Soins palliatifs. Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- Diplôme d'Etat d'Infirmier. Ecole de Santé Social du Sud Est, Lyon

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

INDICATEURS

Taux de satisfaction 2025 : **100 %**

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

DEMANDES DE MOURIR ET SOUFFRANCE EXISTENTIELLE

Réf. CLS-20260033



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Comprendre les différentes formes de demandes de mort.
- Désir de mourir, appel à l'autre, ambivalence et souffrance psychique.
- La souffrance existentielle : perte de sens, solitude, désespoir.
- Les dimensions psychopathologiques et relationnelles.
- L'écoute clinique et les réponses professionnelles.
- Les enjeux éthiques des demandes de mort.
- Travail avec les proches et l'équipe soignante.
- Études de situations cliniques complexes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Distinguer les différentes significations des demandes de mort.
- Identifier les facteurs psychiques, relationnels et existentiels en jeu.
- Développer une écoute clinique sans interprétation hâtive.
- Adapter sa posture face aux demandes répétées ou ambiguës.
- Favoriser une réflexion éthique pluridisciplinaire.
- Soutenir les proches confrontés à ces situations.
- Renforcer la capacité d'élaboration des équipes.
- Prévenir les réponses défensives ou les impasses relationnelles.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Apports théoriques issus des soins palliatifs, de la philosophie, de l'éthique et de la psychopathologie. Analyse clinique de situations apportées par les participants, échanges collectifs, réflexion éthique et élaboration de repères pratiques favorisant une posture professionnelle ajustée.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative fondée sur l'analyse de situations vécues, débats éthiques, exercices de réflexion clinique, supports pédagogiques, documents de référence et bibliographie spécialisée. Les échanges favorisent la prise de recul et la réflexion interprofessionnelle.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Julie DURANTI, infirmière en équipe hospitalière de soins palliatifs et de soins de support.

- Master 2 Recherche en Sciences Humaines et Sociales. Ecole Normale Supérieure, Lyon.
- Diplôme Inter-Universitaire Soins Palliatifs. Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- Diplôme Universitaire Bases en Soins palliatifs. Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- Diplôme d'Etat d'Infirmier. Ecole de Santé Social du Sud Est, Lyon

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

DÉCISIONS COMPLEXES ET ENJEUX ÉTHIQUES EN FIN DE VIE

Réf. CLS-20260034



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le cadre législatif et réglementaire de la fin de vie.
- Obstination déraisonnable, limitation et arrêt des traitements.
- Sédation, proportionnalité et discernement clinique.
- Les principes éthiques : autonomie, bienfaisance, non-malfaisance et justice.
- La décision collégiale et la traçabilité.
- Les conflits de valeurs au sein des équipes.
- Les relations avec les proches dans les décisions difficiles.
- Études de cas et réflexion éthique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les principaux repères juridiques et éthiques.
- Identifier les dilemmes rencontrés en pratique clinique.
- Développer une démarche de réflexion éthique argumentée.
- Favoriser la décision collégiale.
- Clarifier les responsabilités des différents acteurs.
- Améliorer la communication avec les patients et leurs proches.
- Renforcer la qualité des décisions complexes.
- Prévenir les conflits institutionnels et l'épuisement moral.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'exposés, d'analyse de textes législatifs, de réflexion philosophique et d'études de cas. Les participants élaborent collectivement des repères décisionnels à partir de situations rencontrées dans leur pratique professionnelle.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive associant exposés, débats, ateliers de réflexion éthique, analyse de jurisprudence et cas pratiques. Supports documentaires actualisés, recommandations professionnelles, outils méthodologiques et bibliographie spécialisée sont remis aux participants.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Pr. Gisèle CHVETZOFF, médecin oncologue Cheffe de service soins palliatifs et soins de support.

- DES d'Oncologie option Médicale
- Capacité, Evaluation, Traitement de la douleur
- Diplôme Universitaire « bases en soins palliatifs »
- Diplôme Inter-Universitaire « Approfondissement en soins palliatifs »

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

MORT, DEUIL
ET ACCOMPAGNEMENT DES ENDEUILLÉS

Réf. CLS-20260035



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les processus psychiques du deuil et leurs évolutions.
- Les différentes formes de deuil : traumatique, périnatal, compliqué.
- Les spécificités des annonces difficiles.
- Les réactions des proches et les facteurs de vulnérabilité.
- L'accompagnement des familles après le décès.
- Les répercussions émotionnelles sur les professionnels.
- Les ressources institutionnelles et le travail en équipe.
- Analyse de situations cliniques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les processus psychiques du deuil.
- Identifier les situations de deuil complexe ou traumatique.
- Adapter son accompagnement aux besoins des personnes endeuillées.
- Améliorer la qualité des annonces difficiles.
- Soutenir les familles dans les premières étapes du deuil.
- Repérer les effets psychiques de la confrontation répétée à la mort.
- Développer les ressources collectives des équipes.
- Prévenir l'usure compassionnelle et favoriser la réflexivité.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation associe apports théoriques, références issues de la clinique du deuil, analyse de situations professionnelles, réflexion collective et échanges d'expériences. Les apports sont constamment articulés aux réalités du terrain afin de favoriser leur transposition dans les pratiques quotidiennes.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active combinant exposés, études de cas, analyses de pratiques, mises en situation d'annonces difficiles et échanges entre participants. Supports pédagogiques, grilles d'analyse clinique, ressources documentaires et bibliographie permettent de consolider les acquis et d'accompagner leur mise en œuvre.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Julie DURANTI, infirmière en équipe hospitalière de soins palliatifs et de soins de support.

- Master 2 Recherche en Sciences Humaines et Sociales. Ecole Normale Supérieure, Lyon.
- Diplôme Inter-Universitaire Soins Palliatifs. Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- Diplôme Universitaire Bases en Soins palliatifs. Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- Diplôme d'Etat d'Infirmier. Ecole de Santé Social du Sud Est, Lyon

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

ACCOMPAGNER SANS SE CONFONDRE
Émotions, juste distance et limites dans la relation d'aide bénévole

Réf. CLS-2026041



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Émotions : empathie, identification, résonance et débordement affectif.
- Transfert et contre-transfert dans la rencontre.
- Confusion des places : projection, suridentification, désir de réparation et de sauvetage.
- Juste distance : accompagner sans se substituer.
- Limites : autonomie, consentement et confidentialité.
- Cadre associatif et institutionnel : tiers et complémentarité avec les soignants.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les mécanismes émotionnels et relationnels.
- Identifier les phénomènes d'identification, de transfert et de contre-transfert.
- Repérer les risques de confusion des places.
- Distinguer empathie, réparation et substitution.
- Reconnaître la fonction protectrice de la juste distance et des limites.
- Identifier le rôle du cadre et des relais professionnels.



MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques et cliniques accessibles à un public non spécialiste.
- Illustrations par des vignettes cliniques anonymisées issues de situations d'accompagnement en oncologie.
- Analyse des mécanismes émotionnels et relationnels à partir de situations concrètes.
- Échanges interactifs avec les participants autour de leurs questionnements et expériences.
- Articulation des repères psychanalytiques et éthiques aux réalités de l'engagement bénévole.



ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative privilégiant la réflexion sur la posture relationnelle.
- Approche intégrative associant psychanalyse, psychologie clinique et éthique de l'accompagnement.
- Supports visuels synthétiques et situations cliniques illustratives.
- Identification de repères pratiques directement transposables dans l'accompagnement bénévole.
- Respect de la confidentialité et absence d'obligation de partager une expérience personnelle.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Dr Roland Chvetzoff, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.
Doctorat en philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3, articulant philosophie, psychanalyse, sciences humaines et éthique du soin.
Diplôme d'Université de psychothérapies, Université de Paris, Hôpital Sainte-Anne.
Diplôme d'Université d'analyse de la pratique professionnelle et supervision d'équipes, Université Lumière Lyon 2.
Expérience de supervision auprès d'équipes soignantes en oncologie et dans le champ des soins palliatifs.



PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Bénévoles des associations de patients et d'accompagnement.



PRÉREQUIS

Aucun.



CAPACITÉ D'ACCUEIL

À définir avec le commanditaire.



DÉLAI D'ACCÈS

À convenir avec le commanditaire.



DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 jour. En intra, en présentiel : **conférence interactive.**



MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Questions de compréhension et échanges sur les acquis et leur application.



INDICATEURS

Non communiqué.



ACCESSIBILITÉ

Accessibilité PSH : modalités à préciser.



TARIF

Sur devis.

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR CHRONIQUE

Réf. CLS-2026042



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Matin (3 h 30) : définition et mécanismes de la douleur chronique.
- Douleurs nociceptives, neuropathiques et nociplastiques.
- Évaluation clinique : entretien, échelles EN, EVA et DN4.
- Retentissement fonctionnel, psychique et social.
- Après-midi (3 h 30) : stratégies thérapeutiques multimodales.
- Traitements médicamenteux : indications, risques et surveillance.
- Approches non médicamenteuses et éducation thérapeutique.
- Parcours de soins, coordination et études de cas cliniques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Distinguer douleur aiguë et douleur chronique.
- Identifier les différents mécanismes physiopathologiques.
- Utiliser les outils d'évaluation adaptés à la personne.
- Repérer les facteurs de chronicisation et de vulnérabilité.
- Identifier les traitements et leurs limites.
- Mobiliser les approches non médicamenteuses.
- Ajuster sa posture relationnelle face à la douleur persistante.
- Contribuer à un projet de soins individualisé et coordonné.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Alternance d'apports théoriques, de références cliniques et de travaux issus de l'expérience des participants. Études de cas, échanges en sous-groupes et analyse des stratégies thérapeutiques permettent d'articuler connaissances, évaluation de la douleur et pratique clinique. Les contenus sont adaptés aux métiers représentés.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive privilégiant la participation active des stagiaires. Analyse de situations cliniques, exercices d'évaluation de la douleur, supports audiovisuels, synthèses pratiques et bibliographie actualisée. Un dossier pédagogique est remis à chaque participant.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Dr Denis BAYLOT, médecin spécialisé dans la prise en charge de la douleur.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES
Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS
Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL
Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS
À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE
1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION
Assiduité, participation active, évaluation individuelle des acquis par questionnaire et étude de cas.

INDICATEURS
Taux de satisfaction
À renseigner.

ACCESSIBILITÉ
Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF
Sur devis, transmis dans un délai maximal de 7 jours.

10

PHILOSOPHIE DU SOIN ET HUMANITÉS EN SANTÉ

Cette grande thématique peut être organisée sous la forme d'une formation de **1 à 3 jours**, centrée sur un thème ou articulant plusieurs questions philosophiques et éthiques relatives au soin. Le programme est ajusté aux attentes des participants et aux enjeux rencontrés dans leurs pratiques professionnelles.

QU'EST-CE QUE SOIGNER ?

Réf. CLS-20260036



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les fondements philosophiques et éthiques du soin.
- Distinguer soigner, guérir, accompagner et prendre en charge.
- La vulnérabilité comme condition humaine et clinique.
- La sollicitude, la responsabilité et la relation de soin.
- La reconnaissance de la singularité de la personne accompagnée.
- Les tensions entre exigences techniques, organisationnelles et relationnelles.
- Réflexion sur les pratiques professionnelles à partir de situations cliniques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Clarifier les concepts fondamentaux du soin.
- Identifier les dimensions éthiques, relationnelles et existentielles de toute pratique de soin.
- Développer une posture professionnelle centrée sur la singularité de la personne.
- Renforcer les capacités d'analyse des situations complexes.
- Articuler exigences techniques, responsabilité professionnelle et humanité du soin.
- Soutenir une pratique réflexive au service d'un accompagnement ajusté.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports théoriques issus de la philosophie, de l'éthique et des sciences humaines.
- Études de cas issus des pratiques professionnelles.
- Analyse collective de situations cliniques.
- Échanges d'expériences entre participants.
- Travaux en sous-groupes et débats argumentés.
- Élaboration de repères transférables aux pratiques quotidiennes.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive alternant théorie et pratique.
- Supports pédagogiques remis aux participants.
- Pédagogie participative favorisant la réflexion critique.
- Mobilisation des expériences professionnelles des participants.
- Temps d'analyse clinique et de synthèse collective.
- Adaptation des contenus aux secteurs sanitaire, social et médico-social.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

LES FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES DU SOIN

Réf. CLS-20260037

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation propose un parcours à travers les grandes conceptions philosophiques du soin, de l'Antiquité à nos jours. Elle aborde les apports d'Aristote (prudence et vertu), de Canguilhem (normal et pathologique), de Levinas (responsabilité pour autrui), de Ricœur (sollicitude et reconnaissance), de Hans Jonas (principe responsabilité) et de Jankélévitch (l'irréductible singularité de la relation humaine). Les notions de vulnérabilité, dignité, autonomie, responsabilité, altérité, décision et finitude sont mises en perspective avec les pratiques contemporaines du soin. Une réflexion est menée sur les tensions éthiques rencontrées dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les principaux fondements philosophiques du soin et leur évolution historique.
- Identifier les concepts majeurs mobilisables dans les pratiques professionnelles.
- Développer une réflexion critique sur les représentations contemporaines du soin.
- Renforcer les capacités d'analyse des situations cliniques complexes à partir de repères philosophiques.
- Articuler réflexion éthique, clinique et décision professionnelle dans le respect de la singularité des personnes accompagnées.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation alterne apports théoriques, lectures commentées de textes accessibles, analyses de situations cliniques, études de cas et échanges entre participants. Les concepts philosophiques sont systématiquement illustrés par des situations issues de la pratique afin d'en faciliter l'appropriation. Les travaux collectifs favorisent la confrontation des points de vue, la réflexion éthique et l'élaboration d'une pensée argumentée directement transférable dans l'exercice professionnel.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie privilégie une démarche interactive, réflexive et participative. Les connaissances philosophiques sont transmises dans un langage accessible tout en respectant leur rigueur conceptuelle. Des supports pédagogiques, schémas de synthèse, extraits d'auteurs et bibliographie sont remis aux participants. La formation favorise le questionnement, le développement du discernement et la construction de repères durables pour éclairer les pratiques professionnelles et les décisions éthiques du quotidien.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

LE TRAGIQUE, LA SOUFFRANCE ET LES LIMITES DU SOIN

Réf. CLS-20260038

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les dimensions philosophiques et cliniques du tragique.
- Souffrance, douleur, perte et finitude.
- Le mal sans pourquoi et les limites de l'explication.
- L'impuissance professionnelle face à l'irrémédiable.
- L'incertitude dans les pratiques de soin et d'accompagnement.
- Les ressources éthiques face à ce qui ne peut être guéri.
- Analyse clinique de situations complexes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mieux comprendre les expériences du tragique et de la souffrance.
- Identifier les effets psychiques et institutionnels de l'impuissance.
- Développer une posture professionnelle face à l'incertitude.
- Prévenir l'épuisement lié aux situations sans solution.
- Renforcer les capacités d'accompagnement dans les situations limites.
- Donner du sens à l'action lorsque guérir n'est plus possible.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

- Apports philosophiques, psychanalytiques et cliniques.
- Études de situations rencontrées par les participants.
- Analyse collective des éprouvés professionnels.
- Réflexion autour des représentations de la souffrance et de la mort.
- Travaux en groupes favorisant l'élaboration clinique.
- Construction de repères éthiques transférables.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

- Formation centrée sur la réflexion clinique et éthique.
- Articulation constante entre concepts et pratique professionnelle.
- Échanges favorisant la prise de recul.
- Respect de la confidentialité des situations présentées.
- Supports pédagogiques et références bibliographiques.
- Approche adaptée aux réalités des professionnels du soin et de l'accompagnement.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

LE SOIN FACE À LA TECHNIQUE ET À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Réf. CLS-20260039

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'essor des technologies numériques, de la médecine prédictive et de l'intelligence artificielle transforme profondément les pratiques de soin. Cette formation analyse les enjeux cliniques, éthiques, juridiques et anthropologiques de cette évolution. Elle interroge les apports et les limites de l'IA dans l'aide au diagnostic, la décision médicale, la prévention et l'organisation des soins. Une attention particulière est portée à la place du jugement clinique, à la responsabilité professionnelle, aux biais algorithmiques, à la protection des données de santé et au risque de déshumanisation des pratiques. La formation propose des repères pour articuler innovation technologique, discernement clinique et préservation de la relation soignant-soigné.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les transformations induites par la numérisation et l'intelligence artificielle en santé.
- Identifier les bénéfices, les limites et les risques des outils d'aide à la décision.
- Analyser les enjeux éthiques, juridiques et cliniques liés à l'usage des technologies.
- Préserver la place du jugement clinique et de la responsabilité professionnelle.
- Repérer les biais, les limites des algorithmes et leurs conséquences pour les patients.
- Développer une réflexion critique sur la médecine prédictive et la personnalisation des soins.
- Renforcer une pratique conciliant innovation, qualité des soins et humanité de la relation.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation alterne apports conceptuels, éclairages issus de la philosophie du soin, de l'éthique clinique et des sciences médicales, études de cas, analyse de situations professionnelles et échanges d'expériences. Des exemples concrets d'utilisation de l'intelligence artificielle en santé servent de support à une réflexion collective. Les participants sont invités à confronter les évolutions technologiques à leurs pratiques afin d'élaborer des repères favorisant un usage critique, responsable et adapté des outils numériques.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie privilégie une démarche participative et réflexive favorisant l'appropriation des concepts par les professionnels. Les contenus sont illustrés par des situations cliniques réelles, des études de cas, des débats éthiques et des travaux en sous-groupes. Les apports théoriques sont constamment articulés aux réalités du terrain afin de développer les capacités de discernement, de décision et d'analyse critique. Des supports pédagogiques, une bibliographie actualisée et des ressources complémentaires sont remis aux participants afin de prolonger la réflexion au sein de leurs équipes.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe(s) de 5 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

1 journée de 7 heures

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité, participation au travail d'élaboration et de symbolisation groupale autour des situations professionnelles.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.

DOCUMENTS RÈGLEMENTAIRES À DESTINATION DES APPRENANTS

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 : PERSONNEL ASSUJETTI

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par le Cabinet LATITUDE SANTÉ.

ARTICLE 2 : CONDITIONS GENERALES

Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

ARTICLE 3 : REGLES GENERALES D'HYGIENE ET DE SECURITE

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.
Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

ARTICLE 4 : MAINTIEN EN BON ETAT DU MATERIEL

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.
Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

ARTICLE 5 : UTILISATION DES MACHINES ET DU MATERIEL

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.
Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

ARTICLE 6 : CONSIGNE D'INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

ARTICLE 7 : ACCIDENT

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.
Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

ARTICLE 8 : BOISSONS ALCOOLISEES

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

ARTICLE 9 : INTERDICTION DE FUMER

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction
de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours.

ARTICLE 10 : HORAIRES - ABSENCE ET RETARDS

Les horaires de stage sont fixés par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

• En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui a en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation de l'organisme,

• Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires,

• En outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.

ARTICLE 11 : ACCES A L'ORGANISME

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

• Y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;

• Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

ARTICLE 12 : TENUE ET COMPORTEMENT

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

ARTICLE 13 : INFORMATION ET AFFICHAGE

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

ARTICLE 14 : RESPONSABILITE DE L'ORGANISME EN CAS DE VOL OU ENDOMMAGEMENT DE BIENS PERSONNELS DES STAGIAIRES

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires...).

ARTICLE 15 : SANCTION

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant,

à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

• Soit en un avertissement,

• Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation de l'organisme doit informer de la sanction prise :

• L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise,

• L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque

CHARTE ÉTHIQUE & DÉONTOLOGIE

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

CHARTE ÉTHIQUE & DÉONTOLOGIE

Le Cabinet LATITUDE SANTÉ accorde une grande importance aux aspects éthiques et déontologiques
des prestations et formations portant sur :
• L'accompagnement en analyse de la pratique professionnelle exercée par un praticien.
• La supervision exercée par un praticien en supervision ou superviseur.
• Le Comité d'éthique ou groupe de réflexion éthique.
• Le groupe de parole animé par un facilitateur.
• Un espace de médiation animé par un médiateur.

I. OBLIGATIONS GÉNÉRALES DU PRATICIEN

Art. 1.1. – Formation professionnelle

Le praticien en Analyse de la pratique professionnelle ou en supervision a une formation professionnelle
approfondie théorique (Master 2 et/ou Doctorat, avec Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique professionnelle) et pratique de plus de 2 années en APP ou en supervision apte à créer une compétence d'accompagnement.

Art. 1.2. – Processus personnel

Il est passé lui-même par un processus psychothérapeutique (psychanalyse en cours ou terminée avec un analyste inscrit dans une Société psychanalytique). Cette démarche est distincte de sa formation, bien qu'elle y participe fondamentalement.

Art. 1.3. – Formation continue

Sa formation et son développement personnel doivent faire l'objet d'une constante régénération tout au long de sa carrière. Il utilise des outils, des méthodes pour lesquels il a été dûment formé.

Art. 1.4. – Contrôle et supervision

Le praticien en analyse de la pratique professionnelle ou en supervision se maintient dans un système de supervision ou de contrôle de sa pratique par un tiers qualifié qu'il choisit librement et dont il communique, sur demande, l'identité et la qualification à son client. Le praticien s'engage à fournir un certificat de supervision pour l'année en cours sur simple demande de son client.

Art. 1.5. – Indépendance professionnelle

Le praticien ne doit pas accepter de conditions de travail qui porteraient atteinte à son indépendance professionnelle et, notamment, qui l'empêcheraient d'appliquer les principes déontologiques énoncés dans le présent code.

Art. 1.6. – Attitude de réserve

Le praticien, conscient de sa fonction particulière, de son pouvoir et de la confidentialité des propos qu'il accueille, s'engage à une attitude de réserve. Il prend garde aux conséquences directes ou indirectes de ses interventions et, entre autres, à l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers.

Art. 1.7. – Information sur son exercice

En cas de contrat avec une institution ou une association, le praticien s'interdit tout commentaire médiatique ou public sur l'intimité ou le fonctionnement de ladite institution.
Le praticien n'utilise pas ses clients à des fins médiatiques.

II. DEVOIRS DU PRATICIEN VIS-À-VIS DE SES CLIENTS MANDATAIRES ET DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Art. 2.1. – Respect de l'individu
Le praticien respecte les valeurs propres de chaque personne qu'il accompagne, individuellement et en groupe, dans le cadre du processus de changement.

Art. 2.2. – Appel à un tiers
Le praticien en analyse de la pratique professionnelle ou en supervision s'interdit de cumuler sa fonction d'accompagnement auprès des personnes présentes avec sa fonction de psychologue, psychiatre, philosophe, psychopraticien, psychanalyste ou de psychothérapeute. À cet effet, et s'il estime utile, il propose à la personne de consulter un tiers. Au cas où il serait consulté sur les coordonnées d'un tiers, le praticien s'engage à ne pas utiliser les groupes où il intervient à des fins de promotion d'une pratique particulière ou d'un confrère avec qui il serait lié d'intérêt et plus généralement s'efforce de donner au moins deux coordonnées différentes.
De la même façon, en cas de conflit entre les personnes du groupe, de l'équipe ou entre le groupe supervisé et sa hiérarchie, le praticien pourra proposer qu'il soit fait appel à un médiateur. Il proposera alors les coordonnées d'un médiateur professionnel qualifié.

Art. 2.3. – Devoir de réserve
Le praticien observe un devoir de réserve en toutes circonstances.

Art. 2.4. – Abstinence sexuelle
Le praticien s'abstient de toutes relations sexuelles avec ses clients et membres des groupes où il intervient, ainsi qu'avec ses étudiants en formation et collègues en supervision. Il évite également d'entretenir des relations privilégiées personnelles ou intimes avec certains participants des groupes ou ses mandataires pendant toute la durée de la prestation.

Art. 2.5. – Sécurité physique et psychique
Dans le cadre de sa pratique, l'accompagnant instaure une règle de non-violence sur les personnes et les biens. Le praticien exerce un devoir de protection des participants, il veille à tout acte portant atteinte physique ou psychique dommageable aux personnes et aux biens.

Art. 2.6. – Cadre et Honoraires dans le cadre de l'analyse de la pratique professionnelle ou supervision dans une institution ou une association
Les honoraires du praticien sont libres et fixés par contrat. Ils font l'objet d'un devis ou d'une convention signée des deux parties, praticien et mandataire. Ils sont valables et non révisables sur l'année universitaire en cours.
Le praticien s'engage à établir par écrit un cadre de travail incluant, le lieu, la durée, les principes de l'analyse de la pratique professionnelle, les modalités d'usage et le respect du présent code signé par les deux parties.
Le praticien n'exerce aucune fonction hiérarchique et n'est lui-même soumis à aucune hiérarchie.

Art. 2.7. – Cadre et honoraires dans le cadre de séances individuelles d'analyse de la pratique professionnelle
Les honoraires du praticien sont libres et fixés par à l'avance. Ils font l'objet d'un accord entre les deux parties, praticien et consultant lors de leur première rencontre. Ils sont valables et non révisables, sauf accord des deux parties, sur l'année universitaire en cours.
Le praticien s'engage à proposer un cadre de travail explicite incluant le lieu de la prestation, son coût, sa durée, sa fréquence, son objet, et le respect du présent code de déontologie.

Art. 2.8. – Secret professionnel
L'accompagnant en analyse de la pratique professionnelle ou supervision est soumis aux règles usuelles du secret professionnel. Il informe la hiérarchie mandataire de se devoir de réserve et s'assure de la bonne compréhension que cela implique. Le praticien devra lever ce secret et informer la hiérarchie par un signalement uniquement au cas où il estimerait qu'une personne se trouve en danger physique ou psychique grave, notamment en cas de harcèlement morale.

Art. 2.9. – Objet de l'analyse de la pratique professionnelle et de la supervision
L'analyse de la pratique professionnelle et la supervision portent sur la pratique professionnelle des consultants individuels ou des groupes. Elle inclut la posture et le vécu émotionnel des personnes
dans leur pratique. L'analyse de la pratique centrée sur la personne inclus la totalité de la personne en travail avec son vécu, son histoire, ses motivations, ses sensations corporelles et émotionnelles, ses désirs, ses connaissances pratiques et cliniques, son expérience, ses valeurs morales, ses croyances, ses projets professionnels et son intégration sociale et professionnelle au sein d'une équipe de travail.

Art. 2.10. – Groupe : Cadre et discrétion
En séances collectives, le praticien prescrit aux membres du groupe une obligation de discrétion sur le dénouement des séances. Les séances se déroulent sur une durée convenue par avance dans un lieu assurant la confidentialité des propos.
Le praticien fixe également un cadre de travail incluant les horaires, le lieu et les dates mentionnés dans la convention mais aussi concernant les interventions de chacun qui interdit : les menaces, les insultes, les suspicions, les messages à caractère vexatoires, les interventions cyniques, et globalement toute atteinte à la dignité et la sensibilité de la personne.
Le praticien est garant du cadre. Il se réserve le droit de sanctionner par un avertissement oral, une exclusion temporaire ou définitive de l'espace d'analyse de la pratique professionnelle toute personne qui ne respecterai pas le cadre fixé lors de la première séance et qui inclus la totalité des prérogatives contenues dans le présent article.

Art. 2.11. – Liberté d'engagement du praticien
L'accompagnant en analyse de la pratique professionnelle ou en supervision n'est jamais tenu de s'engager dans l'accompagnement d'un groupe et peut y mettre fin à tout moment et réciproquement.

Art. 2.12. – Choix de l'intervenant qui fera l'accompagnement
En cas d'accompagnement d'une personne individuelle, le praticien respecte et facilite le libre choix de son praticien à toute personne qui le consulte.

Art. 2.13. – Code de déontologie
La personne animant l'espace d'analyse de la pratique professionnelle s'engage à laisser libre accès au présent code de déontologie, à s'y référer et à laisser les participants en disposer et en débattre librement en séance le cas échéant.

CHARTE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

CHARTE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toute personne doit pouvoir accéder à nos prestations, y participer et être accompagnée dans des conditions respectueuses de sa dignité, de ses droits, de ses besoins et de sa singularité. Aucune différence de traitement ne peut être fondée sur un motif discriminatoire prohibé par la loi.
Cette charte s'applique aux apprenants, personnes candidates, clients, intervenants, salariés, sous-traitants et partenaires, dans les relations professionnelles, l'accueil et toutes les étapes des prestations.

Nos 8 engagements

1. Respecter la loi et prévenir les discriminations

Refuser toute discrimination directe ou indirecte, ainsi que le harcèlement discriminatoire, notamment fondés sur l'origine, le sexe, l'âge, le handicap, l'état de santé, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les convictions, le patronyme, l'apparence physique, la situation familiale, le lieu de résidence ou la vulnérabilité économique. Cette énumération est illustrative et renvoie à l'ensemble des critères légalement protégés.

2. Garantir une égalité effective d'accès et de traitement

Appliquer des critères objectifs, pertinents et transparents lors de l'information, de l'inscription, de l'accueil, de l'animation, de l'évaluation et du suivi. Examiner toute situation susceptible de créer un désavantage injustifié et corriger les pratiques concernées.

3. Adapter les prestations aux besoins des personnes

Identifier, avec les personnes concernées, les besoins d'accessibilité et les aménagements raisonnables et réalisables des modalités pédagogiques, des supports, des lieux et des évaluations. Mobiliser le référent handicap et, si nécessaire, les partenaires compétents, dans le respect de la confidentialité.

4. Sensibiliser et responsabiliser les intervenants

Communiquer cette charte aux personnels et intervenants concernés ; promouvoir une posture professionnelle non stigmatisante et attentive aux biais ; intégrer l'égalité de traitement dans la sélection, l'intégration et le suivi des intervenants et sous-traitants.

5. Soutenir les personnes confrontées à une discrimination

Accueillir toute parole ou alerte avec sérieux, sans jugement ni représailles ; informer sur les possibilités de recours et rechercher rapidement des mesures de protection, d'adaptation ou de correction adaptées à la situation.

6. Agir avec les clients et partenaires

Porter ces principes à la connaissance des donneurs d'ordre, partenaires et prestataires ; clarifier les responsabilités de chacun lorsque l'accueil, les locaux ou les moyens matériels sont assurés par un tiers ; rechercher une solution concertée en cas de difficulté.

7. Organiser un signalement et son traitement

Permettre à toute partie prenante de signaler une situation auprès de la direction du Cabinet, par les coordonnées professionnelles communiquées dans les documents d'accueil ou contractuels. Accuser réception, examiner les faits avec impartialité, apporter une réponse et tracer les actions utiles, selon la procédure de traitement des réclamations. Protéger les données personnelles et limiter l'accès aux seules personnes habilitées. En cas de conflit d'intérêts, rechercher un interlocuteur ou recours externe approprié.

8. Évaluer, corriger et rendre compte

Analyser périodiquement les signalements et retours d'expérience, identifier les causes récurrentes, définir des actions correctives, en vérifier l'efficacité et mettre à jour les pratiques et cette charte au besoin. La traçabilité est assurée dans les outils internes de pilotage qualité, sous une forme respectueuse de la confidentialité.

POLITIQUE INCLUSIVE

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre engagement en faveur de l'inclusion

Le Cabinet **LATITUDE SANTÉ** s'engage à garantir l'égalité d'accès à ses formations et à favoriser la participation de tous les apprenants, quelles que soient leurs situations individuelles, notamment en présence d'un handicap visible ou invisible.
Dans une démarche de bientraitance, de non-discrimination et d'inclusion, le Cabinet veille à identifier les besoins spécifiques des apprenants afin de proposer, dans la mesure des possibilités techniques, humaines et organisationnelles, les aménagements nécessaires au bon déroulement de leur parcours de formation.

Accessibilité des lieux de formation

Les formations sont principalement organisées au sein des établissements commanditaires, dans des locaux mis à leur disposition.
Le Cabinet LATITUDE SANTÉ veille, en concertation avec ces établissements, à ce que les conditions d'accueil soient adaptées aux besoins des participants, notamment en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
Des formations peuvent également être organisées dans les lieux suivants, sous réserve de vérification préalable de leur accessibilité :
Agence de Lyon : 17, avenue Félix Faure, 69007 Lyon.
Salles de formation externes : hôtels, centres de conférence ou autres établissements proposant des espaces accessibles et adaptés.

Adaptation des modalités pédagogiques

Au-delà de l'accessibilité des locaux, le Cabinet LATITUDE SANTÉ s'attache à adapter, lorsque cela est nécessaire, les modalités pédagogiques et organisationnelles aux besoins des apprenants. Ces adaptations peuvent notamment concerner :

- Les supports et outils pédagogiques : formats numériques accessibles, documents adaptés, supports transmis en amont.
- Le rythme et les modalités d'apprentissage : pauses supplémentaires, ajustement des séquences pédagogiques et des modalités d'évaluation.
- Les conditions matérielles : disposition des salles, équipements spécifiques et conditions d'accueil.
- Les modalités d'accompagnement : recherche de solutions individualisées et mobilisation éventuelle de ressources ou de partenaires spécialisés.

Les aménagements sont étudiés en concertation avec la personne concernée, dans le respect de son autonomie, de ses besoins et de la confidentialité des informations communiquées.



Référent handicap

Le Cabinet LATITUDE SANTÉ a désigné un référent handicap chargé de faciliter l'accès aux formations et d'accompagner les apprenants dans l'identification de leurs besoins spécifiques.

Roland CHVETZOFF – Référent handicap

Téléphone : 04 37 65 17 69
Courriel : direction@latitude-sante.fr

Ses principales missions consistent à :

- Informer, accueillir et accompagner les apprenants en situation de handicap.
- Identifier, avec leur accord, les éventuels besoins d'aménagement.
- Coordonner les adaptations nécessaires avec les formateurs, les établissements commanditaires et les partenaires concernés.
- Mobiliser, lorsque cela est pertinent, les dispositifs et ressources spécialisés.
- Contribuer à l'amélioration continue de l'accessibilité des formations.

Modalités de demande d'aménagement

Toute personne souhaitant bénéficier d'un aménagement particulier est invitée à contacter le référent handicap, de préférence avant le début de la formation, afin de permettre une analyse individualisée de ses besoins.

Cette démarche est **volontaire et confidentielle**. Elle ne nécessite pas de communiquer un diagnostic médical : seuls les besoins d'adaptation utiles au déroulement de la formation sont recherchés.

En concertation avec l'apprenant et, si nécessaire, avec l'établissement commanditaire, le Cabinet LATITUDE SANTÉ étudie les solutions permettant de faciliter son accès et sa participation à la formation.

Lorsque les adaptations nécessaires dépassent les moyens directement mobilisables, le Cabinet recherche, avec l'accord de la personne concernée, des solutions complémentaires auprès de partenaires spécialisés.

Mobilisation des ressources spécialisées

Le Cabinet LATITUDE SANTÉ peut notamment solliciter la **Ressource Handicap Formation (RHF)**, dispositif proposé par l'Agefiph et ses partenaires, afin de bénéficier d'un appui pour l'identification et la mise en œuvre d'aménagements adaptés. **Ce dispositif accompagne les organismes de formation dans l'amélioration de leur accessibilité et dans la recherche de solutions individualisées.**
Ressource Handicap Formation – Agefiph : https://www.agefiph.fr/services/ressource-handicap-formation

Notre démarche d'amélioration continue

Le Cabinet LATITUDE SANTÉ inscrit sa politique d'accessibilité dans une démarche d'amélioration continue, en tenant compte des besoins exprimés par les apprenants, des retours d'expérience et des évolutions des pratiques inclusives.
Notre objectif est de permettre à chaque apprenant de participer pleinement aux formations, dans le respect de sa singularité, de son autonomie et de l'égalité des chances.

POLITIQUE INCLUSIVE
DU CABINET LATITUDE SANTE

Ressources Handicap Formation — Mieux prendre en compte le handicap en formation

REGION	CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Provence Alpes Côte d'Azur	Hélène Patry Heintz Aline DA DALTO	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
Corse	Nathalie MORDICONI (Bastia) Alexandra CONSTANTINOS (Ajaccio)	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	n.mordiconi-rhf@amurza.corsica a.constantinos-rhf@amurza.corsica
Auvergne Rhône-Alpes	Isabelle GRUYELLE Marie-Pierre BAROT	04 74 94 20 21 06 22 10 01 52	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Nouvelle Aquitaine	Emmanuelle Law-Lee Sylvie Marsan	05 57 29 20 12	accueil@crfh-handicap.fr
Normandie	Pascale LOBREAU	06 81 36 27 07	pascale.lobreau@alfeph.normandie.fr
Bourgogne Franche-Comté	Céline POTIEZ	03 80 28 04 43	rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Hauts de France	Maureen TRAMBLAY Vincent LAVANDIER	Contact mail uniquement	rhf-hdf@agefiph.asso.fr
Pays de la Loire	Damien GOUGEON	02 40 48 30 66	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire	Manuela HUE Séverine LEBRETON Marina EL MAOUJOUDI	Contact mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr
Bretagne	Isabelle LABOUSSE Apolline GIVAUDAN Maëlle LHOMMELAIS	07 84 00 83 14	formation-bretagne@agefiph.asso.fr
Occitanie	Nathalie BAYLE	Contact mail uniquement	nathalie.bayle.acceis@orange.fr
Ile de France	M'Ballo SECK Helena CORREIA	Contact mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr
Grand Est	Benjamin LALOUM Séverine MEON	06 49 07 96 10 07 85 22 70 99	b-laloum@agefiph.asso.fr s-meon@agefiph.asso.fr
La Réunion Mayotte	Jessica IDMOND	02 62 70 29 62	jessica.idmond@citedesmetiers.re
Antilles Guyane			
Martinique	Marie-Alice KICHENIN	06 96 08 68 63 05 96 71 11 04	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane	Océane MAZIERE	06 94 22 44 38	rhfguyane@epnak.org
Guadeloupe	Edwige MEISSEL	06 90 71 2052	rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr

PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

GESTION DES PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

Le Cabinet Latitude Santé s'engage à assurer un traitement rigoureux, confidentiel et impartial des plaintes et réclamations, conformément à sa démarche qualité et aux exigences du référentiel Qualiopi.

Qui peut déposer une réclamation ?
Tout apprenant, client ou partenaire peut signaler une difficulté ou exprimer une insatisfaction concernant l'organisation d'une formation, son déroulement, les contenus pédagogiques, les relations avec le formateur ou toute autre prestation du Cabinet.

Comment déposer une réclamation ?
Toute réclamation peut être adressée au Cabinet Latitude Santé :
Par courriel : direction@latitude-sante.fr
Par courrier : 17, avenue Félix Faure – 69007 Lyon
Par l'intermédiaire du responsable pédagogique de la formation.

Traitement et délai de réponse
Chaque réclamation fait l'objet d'un enregistrement dans un registre dédié, d'une analyse et, si nécessaire, de mesures correctives.
Le Cabinet s'engage à apporter une réponse écrite dans un délai maximal de 15 jours à compter de la réception de la réclamation. En cas de circonstances particulières nécessitant un délai supplémentaire, le réclamant est informé des raisons du retard et de l'avancement du traitement.

Suivi et amélioration continue
Le directeur du Cabinet Latitude Santé supervise le traitement et le suivi des réclamations. Les dysfonctionnements identifiés donnent lieu, si nécessaire, à des actions correctives intégrées au Plan d'Action Qualité (PAQ), afin de prévenir leur renouvellement.
En cas de désaccord persistant, le réclamant est informé des voies de recours possibles.
Les réclamations et les documents associés sont conservés pendant 5 ans, conformément à la procédure interne du Cabinet.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

3. LA CONFIDENTIALITE DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles, y compris nos bases de données et contenus de campagnes, ne sont ni vendus, ni loués, ni communiqués à des tiers.
Afin de pouvoir réaliser les traitements ci-dessus exposés, sauf consentement de votre part, seul notre personnel, les services chargés du contrôle (commissaire aux comptes notamment) et nos sous-traitants auront accès à vos données personnelles selon leurs habilitations. Elles peuvent également être communiquées à toute autorité légalement habilitée (notamment en cas de réquisition judiciaire ou droit de communication).

4. NOS MESURES EN INTERNE

Dans le cadre de notre obligation de moyens, nous vous informons prendre, compte-tenu de l'état de la technique, des mesures organisationnelles et techniques appropriées pour préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de vos données personnelles et notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.
Notre personnel est soumis à une obligation de confidentialité à travers leur contrat de travail, d'une charte informatique et d'une charte de confidentialité. Nous sensibilisons également notre personnel au respect de la vie privée et aux mesures de sécurité.
Lorsque nous faisons appel à un sous-traitant, celui-ci est soumis à une obligation de sécurité et de confidentialité de vos données personnelles afin d'en assurer la protection. À tout moment, sur notre demande, nos sous-traitants doivent présenter les garanties suffisantes quant à la mise en oeuvre de mesures techniques et organisationnelles pour justifier de la protection de vos données personnelles.
Vos données personnelles, sont hébergées en France et/ou au sein de l'Union Européenne.

5. LE RESPECT DE VOS DROITS

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée par la loi du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel), vous bénéficiez du :
• Droit à l'information (articles 13 et 14 RGPD).
• Droit d'accès (article 15 RGPD).
• Droit de rectification (article 16 RGPD).
• Droit d'effacement ou « droit à l'oubli » (article 17 RGPD).
• Droit à la limitation du traitement (article 18 RGPD).
• Obligation de notification du responsable (article 19 RGPD).
• Droit à la portabilité des données (article 20 RGPD).
• Droit d'opposition (article 21 RGPD).
• Droit de ne pas être soumis à une décision individuelle automatisée (article 22 RGPD).
• Droit à la communication d'une violation de données à caractère personnel (article 34 RGPD).
Ces droits peuvent être exercés à l'appui d'une pièce d'identité en nous contactant à l'adresse électronique suivante : direction@latitude-sante.fr

6. L'ENGAGEMENT DU CABINET LATITUDE SANTÉ DANS LA DEMARCHE RGPD

Le Cabinet LATITUDE SANTÉ travaille activement sur la stratégie de mise en oeuvre du RGPD.
Parmi les actions en cours nous avons :
• Identifié une personne dédiée.
• Cartographié nos traitements impliquant des données personnelles.
• Priorisé des premières actions répondant en particulier : à l'information sur les droits et obligations, au recueil des consentements, aux politiques de confidentialité, et la vérification de conformité des sous-traitants.
À tout moment, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante : direction@latitude-sante.fr

7. MODIFICATION DE LA PRESENTE CHARTE

Cette Charte peut être amenée à être modifiée à tout moment. Nous vous conseillons ainsi de consulter cette page régulièrement afin de prendre connaissance des éventuelles modifications ou mises à jour.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le Cabinet LATITUDE SANTE désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au : 17, avenue Félix Faure – 69007 LYON.
Le Cabinet LATITUDE SANTE met en place et dispense des formations inter et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.
Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :
- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Cabinet LATITUDE SANTE
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application
Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le Cabinet LATITUDE SANTE pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation
Pour chaque formation, le Cabinet LATITUDE SANTE s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».
Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre le Cabinet LATITUDE SANTE, l'OPCO ou le client.
À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement
Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge
Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le Cabinet LATITUDE SANTE ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation
L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse suivante : direction@latitude-sante.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.
La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.
En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, le Cabinet LATITUDE SANTE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Abandons des stagiaires et/ou apprenants
Les cas d'absentéisme et d'abandon sont relatés dans la convention de formation, le règlement intérieur et les conditions générales de vente pour définir quelles sont les modalités, notamment financières, dans l'un et l'autre cas. D'autre part cette procédure est intégrée dans le Livret d'accueil.
Lorsqu'un manque d'assiduité et/ou une absence à une session de formation est constaté, l'organisme de formation appelle le stagiaire pour en connaître la raison et propose une solution pour palier tout risque d'abandon.
En cas d'absence et/ou manque d'assiduité justifié(s)
La session sera reportée et un délai sera accordé pour que le stagiaire puisse reprendre son parcours de formation ultérieurement. Un **nouveau calendrier prévisionnel** sera envoyé au stagiaire par courriel. Il tiendra compte du délai demandé par le stagiaire pour **reprendre sa formation dans les meilleures conditions**.
Les sessions prévues avec le formateur/tuteur pourront être reprogrammées sans limite de temps dès lors que le stagiaire aura clairement exprimé sa volonté de terminer sa formation (un avenant à la convention de formation pourra être signé entre les parties pour modifier les dates prévues initialement). Pour les modules en e-learning, la période pour reprendre le parcours est limitée à la durée d'accès à la licence (12 mois pour Projet Voltaire à compter de la date de début de formation).

En cas d'absence injustifiée
En cas d'absence injustifiée à une session de formation (entretien téléphonique, classe virtuelle ou en présentiel) au bout de 10 jours ouvrés, l'abandon de la prestation est qualifié.
Le stagiaire, le client et le financeur sont informés sous 72 heures après la qualification de l'abandon, par téléphone et/ou par courriel.
La prestation est alors facturée selon les conditions prévues.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client au Cabinet LATITUDE SANTE sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.
Le Cabinet LATITUDE SANTE s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le Cabinet LATITUDE SANTE et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lyon.

CERTIFICATION QUALIOPI



CATALOGUE DE FORMATION

2026 - 2027

CERTIFICATION QUALIOPI

Le Cabinet Latitude Santé est **certifié Qualiopi au titre des actions de formation** (AFC). Cette certification atteste de la qualité de notre démarche pédagogique et de notre processus d'amélioration continue. Les indicateurs ci-dessous sont mis à jour régulièrement et reflètent les retours de nos stagiaires.

Certificat n° 58512-3
Edité le: 13/02/2025

certifopac

Accréditation n° 5-0620. Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Certifopac atteste que les prestations de

Cabinet Latitude Santé

Raison Sociale Cabinet Latitude Santé

SIREN n° 520546722

enregistré sous le numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité 82380473838

Adresse du siège social: 17 Avenue Félix Faure 69007 Lyon

Ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du référentiel national qualité et du programme de certification CERTIFOPAC en vigueur à la date d'édition du présent certificat. La certification qualité est délivrée au titre de la ou des **catégorie(s) d'actions suivante(s):**

L.6313-1 – 1° Actions de formation

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vu les décrets n° 2019-564 et 2019-565 du 6 juin 2019, et le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020,
Vu les arrêtés du 6 juin 2019, du 24 juillet 2020 et du 7 décembre relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité,
Vu le guide de lecture du référentiel national qualité et la procédure de certification Pro 07 de Certifopac dans les versions en vigueur à la date d'émission **disponible ici:**

Début de validité le: 13/02/2025
Fin de validité le*: 12/02/2028

délivré par M. Tanguy Martin
Gérant de CERTIFOPAC

* Sous réserve d'une surveillance dans le cycle de certification.

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat autres que l'applicabilité des exigences du référentiel qualité peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, envoyez un mail à contact@certifopac.fr ou contactez le + 33 (0)4.27.88.81.30
https://certifopac.fr
Adresse administrative de CERTIFOPAC: 20 Rue du lyonnais - 01460 Montréal-la-cluse

Pour toute demande d'information ou tous renseignements d'ordre administratifs :

Cabinet LATITUDE SANTE
17, avenue Félix Faure - 69007 LYON
Téléphone Agence : 09 50 71 88 80
Téléphone portable : 07 72 77 88 91
Email : direction@latitude-sante.fr